

HABITAT JEUNES

Rapport annuel



2025



Édito



Evanne Jeanne-Rose,
président



Marianne Auffret,
directrice générale

2025, l'Union a 70 ans : Le congrès anniversaire de notre organisation n'a pas seulement été l'occasion de poser un regard politique, historique, sociologique et poétique sur notre beau mouvement : c'était aussi l'opportunité de regarder sans complaisance ce que nous avons déployé, concrètement et à chaque époque, pour nous adapter aux contraintes économiques et sociales, vécues par les jeunes, au travers des dernières décennies et singulièrement des 4 années qui nous séparent du précédent Congrès, à Rouen en 2021.

Le bilan est là : nous avons avancé, parfois bousculé nos habitudes, souvent tenu le cap. Les enjeux de genre, de transition écologique, de parole des jeunes et de santé ne sont plus des sujets "à côté" : ils sont devenus centraux dans nos pratiques, actuelles mais sans doute plus encore dans celles à venir. Nous avons cartographié nos implantations, nos besoins en réhabilitation. Nous avons conclu des partenariats pour continuer à élargir notre gamme d'intervention. Nous avons exploré les pistes de développement en matière de logement et énoncé collectivement nos conditions non-négociables face aux mécanismes de concurrence.

Mais surtout, nous avons renforcé ce qui fait tenir le collectif dans la durée. Former davantage, mieux s'outiller, se baser sur des systèmes d'information solides, et prendre au sérieux une question longtemps mise de côté : celle des modèles économiques de nos associations. Parce qu'un projet n'existe pas sans conditions concrètes pour le faire vivre.

Le rapport conjoint du Conseil d'Orientation des politiques Jeunesse et du Conseil National de l'Habitat, auquel nous avons ardemment participé, nous oblige aussi : il met des mots sur nos forces et sur ce qui reste à plaider. Alors 2025, ce n'est pas juste un point d'étape pour le réseau Habitat Jeunes. C'est un nouveau passage. On ferme un cycle, on en ouvre un autre. Avec lucidité, et, surtout, avec l'envie de continuer à faire bouger les lignes.



Sommaire

page **06**

PARTIE 1

PLAIDER

Mobilisations et manifestations.....	7
Cartographier le territoire.....	8
Jeunes en situation de vulnérabilité : objectiver pour nourrir le plaidoyer	10
Un plaidoyer continu sur la réforme de l'AGLS et le lien avec les SIAO.....	12
FOCUS : Portage politique du rapport «Logement des jeunes, une urgence sociale ! »	14

page **17**

PARTIE 2

ANIMER

Égalité, genre, sexualité : on s'eng'haj toujours.....	16
À la santé des jeunes !.....	18
Transformation écologique	20
« Roulez jeunesses ! ».....	22
FOCUS : Évaluation	24



Congrès 2025 à Lille © Maelys Bourrat



page **27**
PARTIE 3
SOUTENIR

10 ans déjà : Sihaj trace sa route.....26
Les formations : un déploiement au service du collectif28
Analyser et consolider les modèles économiques des
résidences Habitat Jeunes : une priorité nationale30
Outiller les adhérents maîtrise d'ouvrage d'insertion (MOI)32
Communiquer l'union.....34
FOCUS : Aides directes au réseau.....36

ANNEXES

Cartographie et chiffres-clés.....38
Écosystème de l'Unhaj.....40
Équipe nationale.....42
Vie de l'union.....44
Instances46





Congrès 2025 à Lille © Maelys Bourrat

PARTIE 1

PLAIDER

- P. 7 Mobilisations et manifestations**
- P. 8-9 Cartographier le territoire**
- P. 10-11 Jeunes en situation de vulnérabilité : objectiver pour nourrir le plaidoyer**
- P. 12-13 Un plaidoyer continu sur la réforme de l'AGLS et le lien avec le SIAO**
- P. 14 FOCUS : Portage politique du rapport « Logement des jeunes, une urgence sociale ! »**

Mobilisations et manifestations

Face à un contexte de fortes tensions tant sur le plan politique que celui des modèles économiques et des conditions faites aux jeunes, le mouvement Habitat Jeunes s'est mobilisé sur plusieurs fronts.

CONTRE L'EXCLUSION DES ÉTUDIANT-ES ÉTRANGER-ES DE L'APL

Une mesure de la loi de finances 2026 prévoit de supprimer les aides personnalisées au logement pour les étudiant-es étranger-es extra-communautaires non boursier-es. Environ 300 000 jeunes pourraient perdre cette aide, essentielle pour vivre, d'un montant de 100 à 250 euros par mois. Déjà largement exclu-es des bourses en raison de critères restrictifs, ces étudiant-es sont particulièrement exposé-es à la précarité, avec 41 % d'entre elles et eux en grande difficulté financière. Dans chaque résidence, c'est jusqu'à 20 % des jeunes logé-es qui seraient touché-es et plus de 5 % sur l'ensemble du réseau.

Dans un contexte de hausse du coût de la vie et de crise du logement, cette mesure, jugée discriminatoire car fondée sur la nationalité, suscite de vives inquiétudes. Elle s'inscrit dans une tendance plus large de restriction de l'accès aux aides sociales et pourrait faire l'objet de contestations. Le secteur s'est mobilisé pour alerter sur ses conséquences et appeler à son abandon. Tribunes, études, vidéos sur les réseaux, liens avec les collectifs, le combat continue en attendant les décrets d'application qui devraient sortir à l'été 2026.

MOBILISATION #ÇANETIENTPLUS LE 11 OCTOBRE

Dans un secteur sous tension, le cri d'alerte « *Ça ne tient plus* », porté par le Mouvement associatif, a donné lieu à une mobilisation nationale le 11 octobre. Plus de 350 actions ont été organisées partout en France (conférences de presse, forums, événements culturels), pour dénoncer une crise sans précédent : financements en baisse, besoins sociaux en hausse et équipes en difficulté.



Habitat Jeunes mobilisé le 11 octobre 2025 © DR

L'Unhaj, les Urhaj et de nombreux adhérents se sont pleinement engagés dans cette mobilisation, à Paris comme en région. Malgré cette alerte collective, le projet de loi de finances 2026 ne répond pas à la hauteur des enjeux, et confirme les tensions budgétaires qui pèsent sur le monde associatif. Avec les collectifs auxquels le mouvement prend part, Cnajep, Hexopée, Pacte du pouvoir de vivre, Collectif Alerte et Collectif des associations pour le logement, nous alertons en produisant des données, en informant et en sollicitant les ministères et parlementaires concernés.

SANTÉ MENTALE DES JEUNES : UN PLAIDOYER PORTÉ PAR L'UNHAJ

Érigée en Grande cause nationale en 2025, la santé mentale des jeunes reste un enjeu majeur. Sur le terrain, les acteurs constatent une hausse des troubles psychiques, un mal-être croissant et des difficultés d'accès aux soins, dans un contexte de moyens insuffisants.

Aux côtés du Collectif national pour la santé des jeunes, qui inclut l'Association Nationale des Points Accueil Écoute Jeunes, la Fédération des maisons des adolescents, la Fédération des parents et éducateurs, ou encore la Fédération addiction, l'Unhaj porte un plaidoyer pour un engagement public renforcé. Elle défend le développement de lieux d'accueil et de prévention, le renforcement des moyens humains et une meilleure reconnaissance du rôle des associations, indispensables pour accompagner les jeunes et répondre à l'ampleur des besoins.

Cartographier le territoire

Caractériser l'Habitat Jeunes, dans tous les territoires, pour mieux se comprendre : voilà l'objectif que s'est donné l'Unhaj en 2025. Cela a abouti d'abord à la finalisation d'un travail au long cours au sein du réseau : la cartographie du bâti. Cette dernière donne à voir la nature du patrimoine géré par les associations et ouvre à des pistes de réflexions et de plaidoyer. Une autre manière de sonder l'Habitat Jeunes a été de parvenir à la rédaction de guides sur les situations particulières des résidences implantées en géographie prioritaire ou rurale, pour mieux exposer les réponses qui y sont formulées par le réseau.

LA CARTOGRAPHIE DU BÂTI : UN TRAVAIL ESSENTIEL DANS LA VIE DU RÉSEAU

L'année 2025 a permis d'aboutir à la rédaction d'un travail essentiel dans la vie du réseau : la cartographie du bâti Habitat Jeunes, menée sur près de 3 ans par Noémie Camblong, déléguée à l'habitat à l'Unhaj, de concert avec les Urhaj.

Ce travail caractérise le parc de logement du réseau, marqué par une grande diversité de propriétaires : plus de 230 dénombrés. L'essentiel de ce parc est propriété des bailleurs sociaux, pour près de 80 %. L'ancienneté du parc, bâti en moyenne en 1980, commence à se faire ressentir. D'abord au regard des typologies, encore composé à 18 % de chambres (sans toilette ni douche ni cuisine). Ensuite par sa performance énergétique, avec plus d'un quart de passoires thermiques (étiquettes E-F-G), alors que le parc social généraliste en compte 16 %. Plusieurs points de blocages ont été identifiés. Dans

60 % de taux de réponse au sein du réseau pour l'enquête alimentant la cartographie du bâti.

un premier temps, une nécessité de compléter la connaissance de l'état énergétique du parc, alors que deux tiers des DPE n'ont pas pu être communiqués par les adhérents. Ensuite, lever les nombreux freins à la réhabilitation dans le parc social, bloquant des projets nécessaires.

Ce travail a permis la formulation d'un plaidoyer dédié à la réhabilitation du parc, qui porte notamment une plus grande lisibilité de l'intervention publique en matière de réhabilitation du parc social, avec un plan dédié à la restructuration des FJT ; une adaptation des prêts et subventions au contexte particulier du logement spécifique ; ou encore une meilleure compensation des charges acquittées par les gestionnaires.

Ce travail se poursuivra sur l'année 2026, en tâchant de compléter les résultats de l'étude, notamment sur le volet énergétique, ainsi que de porter le plaidoyer, en lien avec les autres têtes de réseaux concernées (Unafo, USH...).

LUMIÈRE SUR LES RURALITÉS

L'Unhaj s'est mobilisée afin de mettre la lumière sur les structures Habitat Jeunes implantées dans les territoires ruraux. Ces dernières représentent 10 % des logements gérés au sein du réseau.

Les territoires ruraux, divers par nature, partagent un certain nombre de défis d'abord liés à leur morphologie : peu denses, ils nécessitent la mobilisation de ressources – financières mais pas seulement – pour s'y déplacer et y tisser des liens, conditions essentielles pour l'insertion des jeunes par la formation, l'accès aux droits ou le travail. Dans ce contexte, les associations du secteur s'attachent à mobiliser leur expertise en matière d'habitat et d'accompagnement pour développer des réponses sur-mesure. Elles assument ainsi un rôle de cohésion sociale au sein des territoires, constituant souvent un nœud pour les associations et dynamiques rurales.

Hébergement temporaire chez l'habitant-e dans les Pays de la Loire, Tiny-Houses à Argentan ou Bar-le-Duc, micro-résidences à Bressuire, accueil de saisonnier-es à Quiberon, accompagnement

vers l'engagement local à Nevers, travail sur l'accès aux droits à Saint-Amand-Montrond... Sur tout le territoire se multiplient des initiatives et expérimentations qui visent à épouser les besoins des jeunes.



« La commune et le département perdent des jeunes chaque année. C'était donc un souhait politique affirmé d'attirer de nouveaux des jeunes. (...) On arrive à en faire rester deux ou trois par an après leur passage en résidence »

Thomas PONCHEAUX, directeur à Pass'HAJ - Argentan

LES JEUNES EN QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA VILLE S'EXPOSENT !

Près de 20 % des 40 000 logements de notre réseau sont aujourd'hui implantés au sein de quartiers prioritaires de la ville. Ces structures implantées de longue date ont progressivement développé une expertise fine des enjeux liés au logement et à la jeunesse.

C'est dans ce contexte que l'Unhaj, à la demande de ses adhérents, a finalisé en 2025 la rédaction d'un guide visant à documenter la présence des FJT en QPV, de leurs racines à leurs interactions avec les écosystèmes locaux et les enjeux actuels de ces quartiers. Ce travail s'est inscrit dans le cadre d'une convention passée avec l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT), qui l'a donc financé. Ce guide, publié en janvier 2025, est revenu sur l'histoire, l'architecture des résidences et le profil de ses publics, au travers de photographies venant illustrer le propos. 30 d'entre elles ont été tirées du projet d'ouvrage, pour le développement d'une exposition itinérante qui circule depuis janvier 2025. En décembre 2025, plus de onze associations situées en QPV avaient déjà accueilli l'exposition et organisé diverses animations.

Ces temps forts constituent des moments privilégiés pour inviter partenaires institutionnels, associations locales et habitant-es, et ainsi ouvrir concrètement la résidence sur son quartier.

11 résidences Habitat Jeunes ont reçu l'exposition itinérante.



Résidence le Phocéan, AAJT, Marseille © Antoine Séguin

Jeunes en situation de vulnérabilité : objectiver pour nourrir le plaidoyer

En 2025, l'Unhaj a publié deux études portant sur le public accueilli au sein du réseau : l'une visant à observer le reste à vivre des jeunes, l'autre à observer la diversité de profils logés aujourd'hui en résidence Habitat Jeunes. Ces deux études mènent au même constat : la part de jeunes en situation de vulnérabilité est élevée, et en hausse par rapport aux années précédentes.

UNE HAUSSE DE LA PART DES JEUNES EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ

L'étude « *Publics logés* » est une réédition : une première version est parue en 2019, et une deuxième en 2021. La version de 2025 permet d'offrir une vue d'ensemble du public logé, mais surtout de constater l'augmentation de la part des résident-es en situation de vulnérabilité : ils et elles sont 26 %, contre 20 % en 2019.

Dans cette étude, la vulnérabilité relève de 3 critères non cumulatifs :

- avoir indiqué rechercher un logement pour cause de rupture ou de conflit familial
- avoir été envoyé-e par un tiers institutionnel (ASE, PJJ...)
- avoir été dans l'une de ces situations avant son entrée en résidence :
 - o hébergé-e chez des amis
 - o hébergé-e dans un CHRS
 - o hébergé-e dans une structure d'accueil d'urgence
 - o logé-e dans un hôtel
 - o logé-e dans un logement précaire (camping, squat...)
 - o sans logement

Ainsi, les jeunes en situation de vulnérabilité sont en moyenne moins âgés que les autres, et sont plus souvent des hommes. Ils et elles habitaient majoritairement dans le même département que leur

résidence Habitat Jeunes, et ont un niveau scolaire plus faible que l'ensemble du public accueilli. L'étude montre également une utilisation spécifique des logements en Habitat Jeunes pour le public « vulnérable », qui affiche une durée de séjour plus élevée que la moyenne, traduisant une difficulté à trouver un logement autonome.

DES RESTES À VIVRE SOUVENT INSUFFISANTS

L'étude « *Reste à charge, reste à vivre* » porte sur la vulnérabilité économique des jeunes : en dépit des tarifs « très sociaux » des résidences sociales FJT, les restes à charge après APL et les restes à vivre des jeunes logé-es dans les logements Habitat Jeunes ne permettent pas toujours de vivre dignement, avec des ressources suffisantes. Le reste à vivre mensuel moyen, tout profil et type de logement confondus, s'élève à 672,6 €. Ces jeunes sont 86 % à vivre sous le seuil de pauvreté monétaire. Le reste à vivre varie également selon l'activité, le type de logement occupé et le zonage (1/2/3), propre au secteur du logement social. Ainsi, le reste à vivre mensuel d'un-e jeune en CEJ pour un logement T1' en zone tendue est de seulement 258,8 €.

Cette augmentation des vulnérabilités est à la croisée de plusieurs phénomènes : précarisation des emplois, augmentation des publics en parcours ASE, pénurie croissante des logements de petites surfaces...



Couverture des deux études publiées en 2025 © DR

Sur la base de ces deux études, l'Unhaj appelle à des mesures fortes pour lutter contre cette précarité et favoriser l'accès et le maintien dans le logement : créer un revenu pour les jeunes dès 18 ans, revaloriser et stabiliser les APL, mieux garantir les loyers, lutter contre les ruptures de droit...

PLAIDOYER EN FAVEUR DE L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES MAJEUR-ES

L'Unhaj a réuni en 2023-2024 un groupe de travail sur l'accueil de jeunes en parcours ASE dans le réseau, et réalisé une enquête permettant de faire un état des lieux et de mettre en avant des pratiques inspirantes portées par des acteurs Habitat Jeunes. Par ailleurs, l'Unhaj participe activement au Collectif « Cause Majeur ! » qui réunit plusieurs organisations concernées par l'accompagnement des jeunes majeur-es, et porte un plaidoyer étayé sur la mise en œuvre de la loi Taquet, d'un réel accompagnement de qualité et dans la durée.

Par ailleurs l'Unhaj s'était mobilisée contre plusieurs mesures de la loi « *pour contrôler l'immigration, améliorer l'intégration* » finalement publiée le 26 janvier 2024, qui restreignent les possibilités de régularisation des personnes étrangères, avec un risque d'augmentation des délivrances d'OQTF (Obligations de Quitter le Territoire Français). Celles-ci génèrent des ruptures de droits et de ressources pour les jeunes concerné-es, mettent un coup d'arrêt à leurs parcours d'insertion, et compromettent leur maintien dans les résidences Habitat Jeunes.



MINEUR-ES NON ACCOMPAGNÉ-ES (MNA) : QUE FAIRE EN CAS D'OQTF ?

L'Unhaj a mené début 2025 une enquête pour quantifier et qualifier la délivrance d'OQTF à des jeunes accueilli-es dans le réseau en 2024. Sur un échantillon de 24 résidences et services répondants, près d'un tiers constatent une augmentation des OQTF, concentrée sur 4 départements. Fait qui interroge : l'intégralité des jeunes ayant fait l'objet d'une OQTF étaient engagé-es dans un parcours de formation, d'étude, d'apprentissage ou était en emploi. Par ailleurs, les motifs invoqués par les Préfectures sortent souvent du cadre légal, et les recours en annulation aboutissent dans plus de la moitié des cas. La note est assortie de conseils et ressources à destination des équipes pour l'accompagnement de ces situations, comme les recours juridiques, et des supports d'information sur les droits des étranger-es produits par la Cimade, qui par ailleurs donne chaque année des formations pour le réseau.

26 % de jeunes en situation de vulnérabilité en Habitat Jeunes

Un plaidoyer continu sur la réforme de l'AGLS et le lien avec les SIAO

En 2025, l'Unhaj a porté la parole du réseau auprès des services de l'État et a accompagné le mouvement Habitat Jeunes dans le cadre d'évolutions structurantes pour les résidences Habitat Jeunes ayant le statut de résidences sociales foyers de jeunes travailleurs.

UNE RÉFORME DE L'AGLS QUI A PERMIS D'AUGMENTER LE BUDGET GLOBAL MALGRÉ UN IMPACT HÉTÉROGÈNE

La publication de la circulaire du 9 mai 2025 relative au soutien de l'offre de logement accompagné par une réforme de l'Aide à la Gestion Locative Sociale (AGLS) des résidences sociales a été l'aboutissement d'une année de concertation entre la Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement (Dihal), l'Unhaj et l'Unafo.

Afin d'accompagner l'appréhension du sujet par les adhérents, l'Unhaj a organisé en juin 2025 un webinaire sur l'AGLS en lien avec l'Unafo dans le cadre des Acteurs du Logement d'Insertion (ALI) et produit deux notes relatives à l'aide à la gestion locative sociale (une note habitat et une note juridique du classeur logement) ainsi qu'une calculette permettant de simuler l'impact de la réforme sur le montant d'AGLS pour chaque résidence sociale - foyer de jeunes travailleurs.

Au total, plus de 50 M € ont été versés aux résidences sociales au titre de l'AGLS en 2025. Cette augmentation, qui peut paraître conséquente par rapport aux années précédentes, reste néanmoins insuffisante pour couvrir l'ensemble des besoins et rendre pleinement effectifs les objectifs de la réforme : pérenniser les financements Ségur et permettre à l'ensemble des résidences sociales, qu'elles soient déjà existantes ou nouvellement ouvertes, de bénéficier de l'AGLS.

Calculette AGLS - 2025
La calculette ci-dessous vous permettra d'avoir l'estimation de l'AGLS pour une résidence sociale donnée, selon les nouvelles modalités d'attribution.

Les étapes à suivre pour chaque résidence :
1. Vous renseignez les paramètres (soit sur les RS généralistes, soit sur les RS FJT)
2. Un résultat vous est renvoyé dans le champ "AGLS annuelle"
Dans le cas où il s'agit d'une résidence sociale qui ouvre en cours d'année, il convient de prioriser le total au nombre de jours d'ouverture.

PARAMETRES	RESULTATS
Type de résidence sociale*	Résidence sociale FJT
Nombre de logements**	33
Montant annuel de la Prestation de service CAS	66 000,00 €
	AGLS annuelle
	40 699,25 €

* Les résidences sociales, autres RSFJT, sont à considérer comme des résidences généralistes.
** Le paramètre logement doit être un nombre entier.

Calculette de la Dihal © DR

Le montant de l'AGLS est désormais calculé sur la base d'un forfait par logement auquel s'ajoute un complément pour les résidences sociales agréées FJT. Cette redéfinition des modalités d'attribution crée des situations hétérogènes, avec des impacts, tantôt favorables, tantôt défavorables selon les structures. L'Unhaj a rappelé aux services de l'État la nécessité d'accompagner au mieux ces gestionnaires, par exemple via la mobilisation d'enveloppes locales. Un comité de suivi national s'est réuni pour suivre les effets de la réforme. Le contexte budgétaire 2026 oblige l'Unhaj à redoubler de vigilance.

UNE DÉCLINAISON DE L'ACCORD-CADRE POUR LA MISE À DISPOSITION AUX SIAO DES PLACES EN RÉSIDENCES SOCIALES RELEVANT DU CONTINGENT PRÉFECTORAL

L'accord-cadre sur les liens entre SIAO et gestionnaires de résidences sociales, issu de longs mois de travaux entre l'Unhaj, l'Unafo et la Dihal a été signé fin 2024.

L'année 2025 a été consacrée à la diffusion et l'accompagnement de cet accord-cadre et du modèle de convention tripartite SIAO/DDETS/gestionnaires auprès du réseau, avec un modèle de convention dédié aux résidences sociales, dont les foyers de jeunes travailleurs.

Le plaidoyer national s'est concentré sur la nécessaire appropriation et le respect des termes de l'accord-cadre par les services déconcentrés de

l'État et sur la création d'espaces de dialogue locaux entre les parties prenantes.

Deux webinaires ont été organisés par l'Unhaj en lien avec les Acteurs du Logement d'Insertion (ALI) pour accompagner les adhérents dans leurs liens avec les SIAO. Un document Unhaj / ALI portant sur les points négociés, défendus et obtenus ou non vis-à-vis de la Dihal et sur les conventions tripartites a été diffusé.

UN LIEN ACCRU ENTRE AGLS ET SIAO

La circulaire du 9 mai 2025 intègre la possibilité de diminuer le montant d'AGLS accordé dans le cas où une résidence ne met pas à disposition tout ou partie des logements relevant du contingent préfectoral au SIAO dans les conditions définies dans l'accord cadre.

En plus du plaidoyer relatif à l'accord-cadre, l'Unhaj a réalisé un travail de plaidoyer auprès des services de l'État concernant l'enquête AGLS, qui intègre notamment la mesure de cette mise à disposition. L'enquête a été diffusée en début d'année 2026, avec un travail d'accompagnement continu de l'Unhaj en début d'année 2026 via deux webinaires et la production d'un guide d'aide au remplissage.

30 % de logements (en stock ou en flux) sont réservés par l'État (peut être inférieur en cas de taux différent inscrit dans la convention APL)

SIAO : webinaire de présentation de l'accord-cadre et du modèle de convention tripartite

Un déploiement par le contractuel pour clarifier le rôle du SIAO vis-à-vis de son écosystème partenarial

Article 345-2-6 du CASF – Esprit de la CTP
 « Pour l'exercice de ses missions, le service intégré d'accueil et d'orientation peut passer des conventions avec ... » (11 type de partenaires, dont les dispositifs de veille sociale, dispositifs d'accompagnement, RS*, RHVS, DNA, SPIP, AS, bailleurs sociaux, collectivités territoriales, ARS et les établissements de santé)

Article L441-1 et R353-163 du CCH – Esprit de l'accord cadre
 Priorisation d'attribution de logements pour les « Personnes mal logées ou défavorisées et personnes rencontrant des difficultés particulières de logement pour des raisons d'ordre financier ou tenant à leurs conditions d'existence ou confrontées à (...) » et conventionnement du contingent préfectoral.

L'accord-cadre national SIAO – Résidences sociales
 Les concertations sur l'élaboration du modèle de convention tripartite État – SIAO – opérateurs ont amené le Dihal, l'UNAFD et l'UNHAJ à signer un accord cadre national qui prévoit les modalités de la mise à disposition aux SIAO des places des résidences sociales pour les personnes à besoins élevés ou complexes de l'Etat.

Diagramme de l'écosystème partenarial :
 - **Prefet** (politique) ↔ **Comité Stratégique Partenarial**
 - **Prefet** (contractuel et pilotage) ↔ **SIAO**
 - **SIAO** ↔ **Partenaire** (opérationnel)
 - **Comité Stratégique Partenarial** ↔ **Partenaire**
 - **SIAO** ↔ **Partenaire** (via **Convention tripartite** et **CPOM, cons.**)
 - **CPOM, cons.** ↔ **Partenaire**

Webinaire organisé par les ALI en juin 2025 © DR



FOCUS : Portage politique du rapport « Logement des jeunes, une urgence sociale ! »

Au cours de l'année, l'Unhaj s'est pleinement investie dans le portage politique des travaux issus du Conseil d'orientation des politiques de jeunesse (COJ) et du Conseil national de l'habitat (CNH), deux instances majeures de concertation avec les pouvoirs publics, où l'Unhaj siège et qui a abouti à ce rapport.

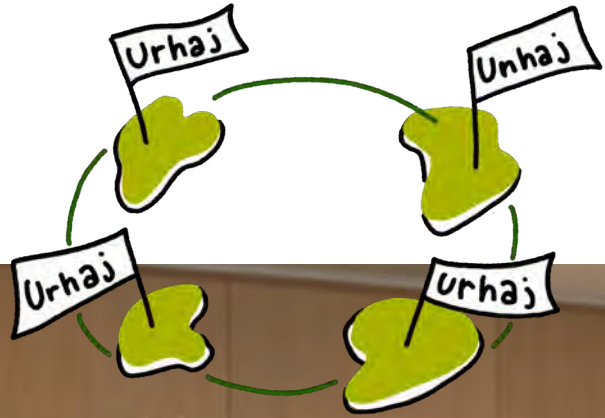
Dans un contexte de fortes tensions sur l'accès au logement des jeunes, ces travaux ont mis en évidence l'aggravation de la précarité résidentielle et la nécessité de mieux adapter les politiques publiques aux réalités des jeunes, en particulier les plus vulnérables. Le rapport issu de ces instances réaffirme le rôle central du logement dans les parcours d'autonomie, d'insertion et de santé, et souligne l'importance du logement accompagné.

Il formule plusieurs recommandations structurantes : sécurisation des financements, développement d'une offre accessible, renforcement de l'accompagnement socio-éducatif et meilleure articulation entre politiques de jeunesse et de logement.

L'Unhaj a œuvré à sa diffusion et à sa valorisation auprès des ministres du Logement, de la Jeunesse et du Travail afin d'inscrire ses orientations dans l'agenda public. Cette démarche s'est poursuivie à travers une série d'auditions dans le cadre de deux missions parlementaires et d'un colloque au Sénat sur le logement des jeunes. Ce travail de plaidoyer constitue un levier essentiel pour faire reconnaître les enjeux du logement des jeunes et obtenir des engagements à la hauteur des besoins. Le rapport sera également le motif central des premières rencontres du logement des jeunes auxquelles l'Unhaj participe aux côtés de l'Unclaj dans le cadre de leur convention de partenariat renforcé initié en 2025.



Les co-rapporteurs du Conseil d'Orientation des politiques de Jeunesse (COJ) et du Conseil National de l'Habitat (CNH) remettent le rapport à Valérie Létard, ministre chargée du Logement © DR



PARTIE 2

ANIMER

Congrès 2025 à Lille © Maelys Bourrat

- P. 16-17 **Égalité, genre, sexualité : on s'eng'haj toujours**
- P. 18-19 **À la santé des jeunes**
- P. 20-21 **Transformation écologique**
- P. 22-23 **« Roulez jeunesse ! »**
- P. 24 **FOCUS : Évaluation**

Égalité, genre, sexualité : on s'eng'haj toujours

Les jeunes accueilli-es au sein des projets Habitat Jeunes sont dans une période de construction d'identité de genre. Ils et elles peuvent rencontrer des difficultés, subir des discriminations ou des violences. La motion d'orientation Habitat Jeunes 2025-2029 entend renforcer l'engagement de notre mouvement dans la lutte contre les inégalités de genre, les violences et harcèlement sexistes et sexuelles (VHSS), et les violences issues de discriminations.

SENSIBILISER ET FORMER LES PROFESSIONNEL-LES

Le chantier « Égalité, genre, sexualité : On s'eng'haj ! » initié en 2024, s'est poursuivi en 2025. Ce chantier, dont les objectifs ont été définis par un groupe de travail d'une vingtaine d'adhérents, se décline en un cycle de webinaires, une formation, une affiche et un guide.

Trois webinaires ont été proposés en 2025 sur les thématiques suivantes : Aborder la sexualité avec les jeunes au prisme de l'interculturalité, Sensibilisation à l'identité de genre, Jeunes et risques prostitutionnels. Ces webinaires thématiques visent à faire intervenir un-e expert-e du sujet, répondre aux questions des professionnel-les et permettre d'échanger avec le réseau. Pour approfondir le sujet et monter en compétences, nous proposons une formation de deux jours : « Connaître les identités de genre pour prévenir et repérer les violences ». Par ailleurs, l'Unhaj est intervenue dans plusieurs régions (Île-de-France, Normandie et Hauts-de-France) auprès des professionnel-les de l'action socio-éducative lors de journées de sensibilisation et d'outillage sur le repérage, la prévention et la lutte contre les VHSS ainsi que l'EVARs (éducation à la vie affective et sexuelle).



Affiche créée en 2024 © Valentin Prevot

OUTILLER LES PROFESSIONNEL-LES : DEUX GUIDES DANS LES TUYAUX

Nous avons également poursuivi nos travaux autour du guide « Prévenir, repérer et lutter contre les VHSS en HAJ » en 2025. Le guide apportera des éléments de compréhension des VHSS et plus particulièrement celles qui peuvent avoir lieu en HAJ (chiffres, cadre juridique, continuum des violences et facteurs de risques en HAJ). Nous proposerons également des pistes d'actions et de réflexions pour la prise en charge des signalements et des violences (procédures disciplinaires, les questions à se poser en cas de signalement, conseils sur l'accueil de la parole et la posture professionnelle).

Fin 2024 nous avons constaté une augmentation de l'accueil de familles monoparentales en Habitat Jeunes. Ce public diffère du public traditionnellement accueilli, et nécessite une adaptation à la fois des logements et des pratiques d'accompagnement. L'Unhaj s'est saisie du sujet afin d'apporter un appui aux adhérents souhaitant développer cet accueil. Un guide avait été réalisé

« Poursuivre nos actions contre toutes formes de violences [...] Nous devons renforcer notre capacité à accueillir et accompagner des jeunes femmes sans qu'elles ne ressentent aucune forme d'insécurité. »

Extrait de la Motion 2025-2029



en 2020 par l'Urhaj Île-de-France sur le sujet. Afin d'actualiser et d'élargir la portée de ce guide, nous avons réuni un groupe de travail qui s'est réuni en 2025. Cela se poursuivra en 2026, avec pour objectif la parution du guide à l'été 2026.

UNE ÉTUDE POUR MIEUX COMPRENDRE LES PARCOURS, ADAPTER L'OFFRE ET L'ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉ AUX FEMMES

L'Urhaj a lancé une étude en collaboration avec les Acteurs du Logement d'Insertion (Ali) sur le genre et le logement d'insertion. Cette étude a été menée en 2025 par le cabinet FORS-Recherche sociale :

- 75 femmes interrogées,
- 5 territoires étudiés,
- des entretiens avec les équipes associatives, les partenaires et les prescripteurs,
- 4 dispositifs de logement d'insertion, en intermédiation locative et en structures collectives (pensions de familles, résidences sociales généralistes et habitats jeunes).

L'étude vise à répondre aux questions suivantes : Pourquoi les femmes restent-elles sous représentées dans le logement d'insertion ? Quels sont les parcours de ces femmes et leurs besoins spécifiques ?

En plus de ces questions, elle formule des recommandations concrètes à destination des prescripteurs, des pouvoirs publics et des associations pour renforcer l'inclusivité des dispositifs, prévenir les VSS et mieux accompagner les familles monoparentales.

Une journée nationale de présentation des premiers éléments de l'étude a eu lieu en juillet 2025. L'étude complète sera publiée et diffusée en 2026.

UN FONDS POUR FINANCER DES PROJETS EN QUARTIER POLITIQUE DE LA VILLE

Dans le cadre de notre partenariat avec l'ANCT (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires), nous avons obtenu un fonds dédié à des projets

qui favoriseront l'accueil, l'accompagnement et le parcours des jeunes femmes et minorités de genres en Habitat Jeunes. Ces projets auront lieu en 2026 et devront répondre aux préconisations identifiées par l'Urhaj Occitanie qui a mené une étude en 2025 sur la place des femmes en Habitat Jeunes. Cette étude formule plusieurs recommandations sur : comment favoriser la mixité à l'entrée, la prévention des VSS, le renforcement de la culture de l'égalité en HAJ, le développement de l'observation et la manière de penser les aménagements et usages.



Couverture de l'étude produite par les Ali © DR

À la santé des jeunes !

L'Unhaj s'est de longue date engagée sur le sujet de la santé des jeunes, considérée comme un pilier à la fois de leur autonomie et de leur bien-être. Depuis 2018, elle est soutenue par la Direction Générale de la Santé (DGS) pour porter des actions de promotion de la santé. En 2025, de nombreuses actions ont été menées. Coup de projecteur sur quelques temps forts.

HABITAT JEUNES RETENU POUR L'APPEL À PROJET DU FONDS DE LUTTE CONTRE LES ADDICTIONS (FLCA)

Une bonne nouvelle est arrivée à l'été 2025 : le projet porté par l'Unhaj « *Aller vers les jeunes sur leur lieu de vie pour prévenir et réduire les risques liés aux usages de drogues* », en partenariat avec la Fédération Addiction, a été retenu par le FLCA ! Le projet, qui s'étendra jusqu'à septembre 2027, est centré sur les usages de drogues, en particulier les produits psychostimulants (amphétamines, ecstasy, protoxyde d'azote...) - dont la consommation augmente chez les jeunes - ainsi que le cannabis. L'objectif : dans 5 régions et avec 20 adhérents :

- former les professionnel·les à la prévention des conduites addictives et à la réduction des risques,
- outiller les équipes,
- soutenir et accompagner les 20 projets menés par les adhérents en partenariat avec le secteur de l'addictologie.

Les Urhaj (AURA, Hauts-de-France, Nouvelle Aquitaine, Occitanie, Pays-de-la-Loire), sont mobilisées aux côtés de l'Unhaj pour appuyer les adhérents et développer les partenariats avec le réseau de la Fédération addiction.

Quelques exemples d'actions prévues dans les projets : espaces de parole, ciné-débats, théâtre forum, ateliers artistiques, création d'un escape game, intervention de pair-aidants... Il s'agit aussi d'interroger les règlements de fonctionnement des résidences à l'aune de la réduction des risques. L'Unhaj a mis à disposition des adhérents un

« kit ressources » : apport de connaissances, outils (animations, guides, affiches ...), ainsi qu'un questionnaire anonyme en ligne à destination des jeunes résident·es, sur les consommations. Les projets feront l'objet d'une capitalisation et d'une évaluation par un cabinet extérieur. Un rendu est prévu lors d'une journée nationale à l'automne 2027 afin que les enseignements bénéficient à tout le réseau.



Commission socio-éducative sur les addictions organisée à Lyon © DR

POUR UNE ALIMENTATION ACCESSIBLE À TOUS-TES : PUBLICATION DU GUIDE « ÉPICERIES SOLIDAIRES EN RÉSIDENCES HABITAT JEUNES »

On recense à ce jour une trentaine d'épiceries solidaires, existantes ou en cours de montage dans des résidences Habitat Jeunes. Elles répondent à plusieurs besoins et objectifs : lutter contre la précarité alimentaire, permettre une diversification de l'alimentation, développer la participation et l'engagement des jeunes en les impliquant dans leur conception et leur gestion, et faire vivre le collectif. L'épicerie peut en effet être pensée comme un outil socioéducatif, support de rencontres, d'entraide, d'animations et de développement partenarial.

Afin de soutenir leur développement, un guide pratique, publié en mai 2025, conçu avec des adhérents, dessine les contours de ce que peut être une « épicerie Habitat Jeunes », en fournissant des conseils, témoignages et ressources. Il revient

sur les différentes étapes de montage du projet, les financements et partenaires à solliciter, et les choix à faire en termes de fonctionnement et la réglementation. Il apporte également des clés sur le pilotage et la vie de l'épicerie, en insistant sur la place à donner aux résident-es dans le projet et sur les activités et animations qui peuvent l'accompagner. Enfin, des fiches expériences détaillées sur 9 épicerie du réseau sont présentées en annexe.



Couverture du guide *Épicerie solidaire* © DR

ACTIVITÉ PHYSIQUE ET SPORTIVE (APS) : SIGNATURE D'UN PARTENARIAT AVEC L'UFOLEP AU CONGRÈS

L'Unhaj s'est rapprochée depuis 2024 de l'Ufolep (branche multisports de la Ligue de l'Enseignement), notamment de son pôle « Sport et société », qui intervient dans les domaines de la réduction des inégalités d'accès à la pratique sportive, de l'éducation par le sport et de l'insertion sociale et professionnelle.

Cela a donné lieu à plusieurs interventions et actions communes telles que co-animation d'un GRASE (groupe socio-éducatif) sur l'APS en Habitat Jeunes et le « Défis Sports » pendant l'été 2024 en parallèle des JO. Plusieurs Unhaj et adhérents ont par ailleurs bénéficié du soutien financier et technique de l'Ufolep pour l'organisation de séjours « socio-sportifs » ou autres actions locales.



Signature du partenariat durant le Congrès 2025 © Maelys Bourrat

Les deux têtes de réseau ont signé une convention de partenariat lors des Assises du mouvement Habitat Jeunes le 14 novembre 2025.

Les principaux points de la convention, qui vise le développement d'une APS inclusive et vectrice de lien social en Habitat Jeunes :

- le développement des séjours socio-sportifs, co-construits entre acteurs Habitat Jeunes et Ufolep,
- le renforcement des liens entre structures Habitat Jeunes et comités locaux de l'Ufolep, pour favoriser l'accès pour les jeunes à leur offre : pratiques socio-sportives, équipements, actions d'accompagnement (ex : pour les primo-arrivant-es, les jeunes femmes...).

Pour en bénéficier, les acteurs Habitat Jeunes doivent s'affilier au comité Ufolep local. L'Unhaj assure un suivi des prises de contact locales en lien avec le siège de l'Ufolep.

Transformation écologique

En 2025, l'Unhaj a poursuivi son accompagnement à la transformation écologique des projets Habitat Jeunes. Qu'il s'agisse des jeunes ou des professionnel·les, pour pouvoir ancrer les changements de comportements ou de pratiques, l'adhésion et la compréhension des enjeux est primordiale. L'Unhaj a donc continué à proposer différents outils, pistes d'action et de financements pour accélérer la transformation sociale, écologique et heureuse des Habitats Jeunes. Par ailleurs, la motion d'orientation 2025-2029 entend renforcer l'engagement de mouvement en la matière.

SENSIBILISER ET FORMER LES PROFESSIONNEL·LES

En 2025 l'Unhaj a lancé un module de formation d'une journée « 2 tonnes de FJT » permettant aux professionnel·les d'identifier les pôles d'émissions de gaz à effets de serre (GES), les leviers individuels et collectifs pour réduire l'empreinte carbone des activités humaines avec un atelier 2 tonnes. Ces connaissances et compétences sont ensuite travaillées à l'échelle des projets Habitat Jeunes : animations collectives et actions prioritaires à mettre en œuvre dans les structures. L'Unhaj a animé 2 sessions de formations à l'échelle régionale en Bretagne et en Normandie auprès des professionnel·les de l'action socio-éducative.

LES DÉMARCHES DE RSO DANS LE RÉSEAU

L'accompagnement des adhérents dans leurs démarches de RSO (Responsabilité sociétales des organisations) s'est poursuivi en 2025 via les formations lancées en 2024 « RSO : piloter une démarche d'amélioration continue : de l'évaluation ESSMS à la transition écologique ». Cette formation vise à :

- s'appuyer sur l'évaluation ESSMS pour piloter une démarche qualité,
- enclencher une démarche d'amélioration continue sous la forme RSO grâce à ESS-pratiques,



Couverture du kit pratique © DR

- mettre en œuvre la transition écologique dans le FJT.

À la suite de ces formations, nous réunissons les adhérents formés tous les 3 mois pour faire un point sur leurs avancées notamment via ESS-pratiques. ESS-pratiques est un outil permettant de piloter à la fois son évaluation et ses démarches d'amélioration continue. Le référentiel proposé est celui de la HAS auquel nous avons ajouté une brique « Transition écologique » ainsi qu'une brique « Éducation populaire » pour que celui-ci corresponde aux projets Habitat Jeunes. Cet outil réseau répertorie les pratiques inspirantes dans les différentes thématiques. Un travail est mené avec l'Unhaj Normandie pour intégrer le référentiel autour de la transition écologique des adhérents de la Manche. Un groupe de travail national a été lancé en juin 2025 avec les Unhaj et les adhérents qui pilotent des démarches RSO. La première réunion a permis d'identifier les priorités et les avancées de chacune.

OUTILLER LES PROFESSIONNEL·LES : LA MISE À JOUR DU GUIDE ÉCOSYSTÈMES EN MOUVEMENT

Le guide « écosystèmes en mouvement », paru lors des Universités d'Automne de 2023, visait à rappeler les enjeux de la transformation écologique,

présenter des bonnes pratiques, inspirer le réseau et faire un état des lieux des chantiers en cours et à venir. En 2025, cette première version a été enrichie de nouvelles préconisations pour accompagner les jeunes dans leurs changements de pratiques sur l'alimentation, la mobilité et les écogestes. Par ailleurs, grâce aux résultats de la cartographie du bâti, nous avons un état des lieux du parc de résidences collectives du réseau, en termes de bâti, performance énergétique et d'usages. De nouvelles fiches expériences (Le projet Educ'Eau d'Ô Toulouse, Concours Top Chef Anti-Gaspi, Défis écolo etc...) et des fiches animations clef en main (Un Escape Game sur les économies d'énergies, le jeu des 7 erreurs etc...) pour les professionnel·les complètent ce guide.

Un « *Kit pratiques pour accompagner les jeunes à faire économies d'énergies et de fluides* » a également été publié en 2025. Ce kit comprend des idées d'animation, des outils pédagogiques, des actions à mettre en place au sein des résidences, des ressources pour se former ainsi que des conseils pour animer des temps en lien avec les écogestes. Des affiches imprimables et à mettre au sein des résidences avec des chiffres « chocs » ainsi qu'un flyer « trucs et astuces » à remettre aux jeunes à leur arrivée en résidence ont également été créés et mis à disposition des équipes.

FINANCER DES ACTIONS EN LIEN AVEC LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE : L'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT ACTION LOGEMENT

L'Unhaj a contribué à la proposition par Action Logement Services d'un appel à manifestation d'intérêt (AMI) de soutien exceptionnel à l'accompagnement des résident·es de foyers de jeunes travailleurs (FJT) dans la maîtrise de leur consommation de fluides. Programmé à hauteur de 5 M €, ce soutien se traduit par un financement à hauteur de 100 € par logement de la formation

Le saviez-vous ?

En moyenne un·e français·e consomme l'équivalent de 147 bouteilles d'eau par jour.



En optant pour une douche de 4 minutes, soit la durée idéale pour une douche écoresponsable, vous économisez jusqu'à 60L d'eau !



Affiche réalisée dans le cadre de la campagne © Unhaj

des salarié·es, de l'accompagnement collectif et individuel des jeunes ainsi que de l'installation de petits équipements.

L'Unhaj a accompagné ses adhérents à répondre à l'AMI, avec un total de 148 dossiers déposés pour 3,3 M € demandés. Le soutien de l'Unhaj se poursuit en 2026, avec des actions pouvant être mises en œuvre jusqu'au 31 décembre 2026.

L'Unhaj a également mis à jour le Guide « écosystèmes en mouvement » avec deux fiches expériences relatives à l'installation de compteurs individuels et de capteurs de douche. Un webinaire sur le sujet a également été proposé aux adhérents avec un témoignage de l'association Ô Toulouse sur l'installation de capteurs de douche.

« Impliquer les gouvernances, les salarié·es et les jeunes dans la transformation écologique. La prise en compte des causes et des conséquences du changement climatique est un enjeu majeur pour la qualité de vie de nos résidences. [...] »

Extrait de la Motion 2025-2029

HABITAT JEUNES



« Roulez jeunesse ! »

Si les jeunes s'impliquent déjà dans la vie quotidienne des projets Habitat Jeunes notamment via les CVS, l'Unhaj a souhaité aller plus loin pour renforcer leur présence au sein du mouvement et s'appuyer sur leur parole directe : le « parcours jeunes », de l'élaboration de la Motion à l'élection de jeunes au Conseil d'Administration de l'Unhaj.

« TICKET JEUNES » : UNE PARTICIPATION ACTIVE DES JEUNES À L'ÉLABORATION DE LA MOTION

Les équipes socio-éducatives ont eu à leur disposition un outillage et des ressources humaines pour organiser des temps en résidence. L'Unhaj a créé un kit d'animation, avec des informations sur le mouvement Habitat jeunes, ses principes et ses valeurs, et des idées d'animations, en particulier un quizz « Kahoot » pour faciliter l'expression sur les attentes. Une dizaine de résidences s'en sont saisies et ont organisé des temps.

Une rencontre à Vincennes a été organisée sur un week-end en avril 2025. Une vingtaine de jeunes résident-es, et des intervenant-es socio-éducatif-ves de toute la France (7 régions représentées), qui avaient organisé/participé à des temps en résidence en amont, étaient présent-es.

L'objectif : recueillir leur parole sur leurs aspirations, leurs attentes et les faire réagir sur les grands axes de la Motion. Au programme : jeux de rôle et travaux en sous-groupe sur les projets Habitats Jeunes, les attentes et besoins des jeunesse, et leurs propositions pour la Motion. Entre argumentaires engagés en faveur des Habitats Jeunes, expression du besoin d'être entendu-es par les pouvoirs publics, d'être mieux informé-es sur leurs droits, propositions



Week-end jeunes à Vincennes © DR

sur la transformation écologique, le bien-être des jeunes, la lutte contre les discriminations... , les contributions ont été riches et ont nourri les réflexions.

DES JEUNES ACTEUR-ICES DU CONGRÈS ANNIVERSAIRE DU MOUVEMENT

Toujours dans l'esprit du « Ticket Jeunes », les jeunes étaient présent-es en nombre au Congrès et ont été acteur-ices de cet événement national : 6 d'entre elleux ont témoigné aux 3 tables-rondes, plusieurs jeunes présent-es en salle ont interpellé les intervenant-es, une vingtaine de jeunes des Hauts-de-France ont performé lors des Assises, tous-tes ont participé aux ateliers en lien avec la Motion d'orientation. Les résident-es étaient très nombreux-ses pour la voter et élire les 7 jeunes résidents qui rejoignent le Conseil d'Administration pour les 4 ans à venir. Un nombre record pour le Mouvement !

70 résident-es présent-es au Congrès Habitat Jeunes

DES JEUNES PRÉSENT-ES À CHAQUE RENDEZ-VOUS DU CONGRÈS HABITAT JEUNES 2025



Concert d'ouverture du congrès © Maelys Bourrat



Deuxième table ronde du congrès © Maelys Bourrat



Première table ronde du congrès © Maelys Bourrat



Spectacle de danse durant le congrès © Maelys Bourrat



Soirée du congrès © Maelys Bourrat

FOCUS : évaluation

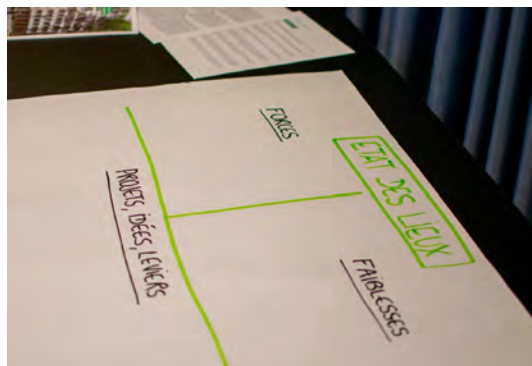
Depuis la réforme de l'évaluation ESSMS de 2022, l'Unhaj accompagne les adhérents pour leur permettre de s'approprier les nouvelles exigences du dispositif. A mi-chemin du premier cycle d'évaluation (2023-2027) plusieurs adhérents ont été évalués et ont fait des retours d'expériences sur la préparation, le référentiel et la méthodologie de l'évaluation, cela a nourri l'accompagnement et l'animation du réseau.

ACCOMPAGNEMENT DES ADHÉRENTS

La formation est une des clefs de voute de l'accompagnement en matière d'évaluation. L'Unhaj propose deux types de formations pour préparer l'évaluation en fonction des appétences des adhérents : certaines prennent le sujet par l'angle de la RSO quand d'autres bétonnent sur la réforme de l'évaluation « pure ». Par ailleurs, les retours d'expériences des adhérents ont permis d'étoffer l'accompagnement grâce à des formations spécifiques en lien avec des critères du référentiel. Ainsi, en 2025 deux nouvelles formations ont vu le jour « Bienveillance et éthique au regard de l'évaluation » et « Gestion des risques et des événements indésirables ».

Constatant le besoin de retours d'expériences, de mutualisation et d'échanges entre pairs, l'Unhaj a créé deux « espaces » prévus à cet effet pour les adhérents :

- Les webinaires « Questions évaluations » : 1h d'échange avec un adhérent déjà évalué qui répond aux questions des participant-es
- Un drive partagé qui recense de nombreux exemples de documents obligatoires d'adhérents du réseau (livret d'accueil, PAP, règlement de fonctionnement etc...)



Support utilisé durant l'atelier du congrès © Maelys Bourrat

PLAIDOYER

L'Unhaj poursuit le plaidoyer auprès de la HAS pour faire évoluer le dispositif d'évaluation de la qualité des ESSMS. A la suite des modifications du manuel de l'évaluateur en juillet 2025, entraînant la hausse du nombre d'accompagnés traceurs, nous avons plaidé auprès de la HAS pour un nouveau mode de calcul basé sur le nombre d'ETP titulaire d'une fonction socio-éducative qualifiée définie dans le projet socio-éducatif de la CAF plutôt que sur le nombre de places. Nous avons, avec l'Unafo, rappelé et alerté sur la non prise en charge des coûts de l'évaluation. Par ailleurs, nous participons aux travaux de la HAS d'actualisation du référentiel qui s'inscrivent dans la perspective de la deuxième itération du référentiel qui entrera en application le 1^{er} janvier 2028, ces travaux ont débuté fin 2025 et se poursuivront en 2026.

74 personnes formées



PARTIE 3

SOUTENIR

10 ans de Sihaj au congrès © DR

P. 26-27
 P. 28-29
 P. 30-31
 P. 32-33
 P. 34-36
 P. 37

10 ans déjà : Sihaj trace sa route
Les formations : déploiement au service du collectif
Analyser et consolider les modèles économiques des résidences Habitat Jeunes
Outils des adhérents MOI (maîtrise d'ouvrage d'insertion)
Communiquer l'union
FOCUS : Aides directes au réseau

10 ans déjà : Sihaj trace sa route

En 2015, l'Unhaj lançait Sihaj, une application de gestion et de pilotage Habitat Jeunes créée par et pour les adhérents.

Sihaj répond à une double ambition : professionnaliser les pratiques des équipes Habitat Jeunes en leur offrant un outil métier complet et outiller la connaissance des publics et des territoires pour permettre à l'Unhaj et à ses partenaires institutionnels de disposer d'observatoires fiables et homogènes à l'échelle nationale.

Après dix années d'exploitation réussie, Sihaj s'impose comme le système d'information de référence du secteur Habitat Jeunes.

SE FORMER ET ÊTRE ACCOMPAGNÉ-E PAR UNE ÉQUIPE POLYVALENTE

Les 3 000 professionnel-es utilisateur-rices quotidiens de Sihaj soulignent la qualité du support technique et métier assuré par l'équipe dédiée, ainsi que la proximité du service rendu.

En 2025, l'équipe Sihaj aura animé des formations dans toute la France sous différents formats, tous éligibles aux prises en charges Opco :

- Tour de France 2025 à Reims, au Mans et à Bordeaux;
- InterAsso en ligne en novembre avec 1 module par jour ;
- 14 formation/migration Sihaj en 2025.

En plus des formations, l'équipe Sihaj propose des webinaires thématiques. En 2025, 10 webinaires ont rassemblé 578 participant-es.

Enfin, l'assistance, du lundi au vendredi, a traité 966 demandes d'assistance fonctionnelles et métiers en 2025.

FAVORISER LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

75 % des associations utilisatrices de Sihaj ont accès aux flux dématérialisés de la Cnaf et 52 % ont accès à la plateforme Ideal depuis Sihaj. Ces flux et notamment la plateforme Ideal accélèrent considérablement l'accès aux droits des individus.

80% des associations proposent une demande de logement en ligne que les jeunes peuvent remplir avec leur smartphone.

LES DONNÉES SIHAJ AU SERVICE DU PROJET HABITAT JEUNES

Grâce à Sihaj, l'Unhaj dispose d'un observatoire national inédit des publics demandeurs, logés et accompagnés.

Les données issues de l'application alimentent régulièrement des études longitudinales et des travaux d'évaluation demandés par les partenaires institutionnels, parmi lesquels :

- études sur la réforme des APL ;
- rapport CGEDD ;
- reporting Action Logement et Dihal ;
- études sur les publics vulnérables ;
- évolutions du parc et de la diversité de l'offre.



Atelier du congrès © Maelys Bourrat

Ces analyses contribuent directement à la compréhension des besoins locaux, à la définition de politiques de logement adaptées et à la planification de l'offre.

QUELS SONT LES DÉFIS POUR LES PROCHAINES ANNÉES ?

Le succès de Sihaj appelle aujourd'hui une nouvelle étape de développement.

Après dix années de service, plusieurs enjeux majeurs justifient une modernisation stratégique de l'outil :

- évolutions fonctionnelles : refonte de l'interface utilisateur, intégration de briques d'intelligence artificielle pour l'analyse et la qualité des données, nouveaux modules métiers ;
- interopérabilité et ouverture : mise à disposition d'API pour permettre aux partenaires (Dihal, Cnaf, Action Logement, etc.) d'interagir directement avec les données ;
- sécurité et pérennité technique : migration progressive vers une architecture moderne, garantissant la conformité RGPD et la résilience de l'infrastructure ;
- accompagnement des jeunes : développement de MySihaj, une interface web mobile destinée aux jeunes usager-es, pour fluidifier les échanges avec les structures et renforcer leur autonomie numérique ;
- qualité des observatoires : amélioration de la complétude, de la fiabilité et de la mise à jour des données partagées.

Ces évolutions permettront à Sihaj de devenir un véritable outil d'intelligence collective au service du réseau et de ses partenaires.



« Sihaj nous a permis de structurer l'ensemble de nos process : en unifiant la gestion locative, le suivi comptable et l'accompagnement social des résident-es. C'est un véritable outil métier, qui centralise les informations essentielles et permet un pilotage plus rigoureux de notre association. Sihaj offre une vision d'ensemble des indicateurs clés, et facilite la production des rapports d'activités, L'interface MySihaj, dédiée aux résident-es, leur permet un accès direct notamment à leurs avis d'échéance ce qui limite les impressions et favorise l'autonomie numérique des jeunes. »

Sandra MARCINEK, directrice FJO Metz

Chiffres-clé : depuis la création de Sihaj...



Les formations : un déploiement au service du collectif

Qu'il s'agisse de soutenir les gouvernances associatives ou de professionnaliser les équipes salariées, la formation est un levier déterminant pour développer le pouvoir d'agir des acteurs du réseau.

Pour augmenter la portée de ses actions, et toucher un maximum d'adhérents, l'Unhaj développe des actions de formations sur mesure et s'efforce de proposer plusieurs modalités pour déployer son offre de formation. Le partenariat avec les Urhaj permet aussi de développer de nouvelles offres en mobilisant les compétences de notre réseau, et favorise la création d'un ensemble de pratiques communes pour renforcer et défendre nos valeurs d'éducation populaire. La participation de l'Unhaj à la CPNEF-HLA (Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation- branche Habitat et Logement Accompagnés) et le lien de proximité renforcée avec Uniformation nous permet d'anticiper et de sécuriser l'action du service formation.

DÉVELOPPEMENT ET DÉPLOIEMENT DE L'OFFRE DE FORMATION

En 2025, le développement de l'offre se poursuit : 69 actions ont été réalisées (contre 54 l'année

précédente) totalisant près de 9000 h stagiaires. Outre l'offre habituelle et les 13 sessions de formations INTER proposées à Vincennes, l'Unhaj a proposé des formats distanciel et hybrides combinant des temps de formation en présentiel et en distanciel (17 sessions distanciel ou hybride), et près de quarante sessions « hors-les-murs » au plus près des adhérents.

En premier lieu, le déploiement géographique initié en 2023 s'est poursuivi à travers des formations au catalogue « délocalisées » : en 2025, toutes les thématiques de formation ont été déployées : Action Socio-éducative (Ethique de bienveillance, PSSM, Droits des jeunes étrangers, etc.), Habitat (HTH), Vie associative (Évaluation, gestion des risques) et, bien sûr, les formations Sihaj.

Par ailleurs, ce déploiement géographique s'accompagne de formations « Intra », à destination d'un seul adhérent, pour lui permettre de mobiliser son équipe vers des changements opérationnels de pratiques, adaptés aux situations réellement vécues par les professionnel·es. 24 interventions de ce type ont été organisées, dont la moitié avec l'équipe Sihaj, qui accompagne les adhérents dans leurs migrations ou dans le développement des compétences d'utilisation du logiciel. Les autres sessions répondent aux besoins spécifiques des adhérents (Préparation de l'évaluation HAS, Projet d'établissement, etc.)



Formation en 2025 © DR

Ce déploiement fait participer les adhérents plus facilement et augmente les capacités logistiques d'organisation et donc le volume d'activité. Il permet à l'équipe de comprendre la réalité des territoires, ainsi que de créer des collectifs et des dynamiques régionales sur les thématiques abordées. Il crée également une culture et des ambitions communes en matière de pratiques professionnelles.



Un des ateliers du congrès © Maelys Bourrat

MUTUALISATION

La formation est un outil fondamental de construction de cette culture commune : elle crée des situations d'échanges formels et informels et permet à tous-tes les professionnel-les et membres des gouvernances de réinterroger leurs fonctionnements, et de coconstruire des pratiques professionnelles mutualisées.

Mutualisation avec l'Organisme de Formation de l'Urhaj Pays de la Loire

Construite lors des échanges en commission formation, une nouvelle modalité de partenariat a fait son apparition : Depuis 2025, la majeure partie des formations de l'Urhaj PDL sont désormais menées en partenariat avec l'OF de l'Urhaj : de la conception au suivi administratif, toutes les tâches sont partagées et réalisées conjointement. Cette modalité permet d'en améliorer la qualité et la rentabilité. Cette mutualisation permet d'identifier plus de thématiques, favorise les échanges critiques et la démarche d'amélioration continue, et nous permet d'avoir une vision commune partagée des besoins des adhérents, et de toucher un public plus

large. Elle s'appuie sur la mise en commun des outils de gestion (Digiforma), de communication, et du pilotage qualité (Audit Qualiopi) ainsi que sur une grille de répartition des produits juste et équitable, fondée sur le partage des tâches en mode-projet.

Action collectives

Avec les Urhaj qui ne sont pas organismes de formation, nous avons conçu et organisé 12 Actions Collectives (Nationales ou Territoriales), réalisées dans toute la France. Ces actions sont appréciées de nos adhérents car elles nécessitent moins de démarches préalables, et leur coût pédagogique est pris en charge sans faire d'avance.

COMMISSION PARITAIRE NATIONALE EMPLOI FORMATION – CPNEF HLA

Depuis 2025, l'Urhaj siège à la CPNEF de la branche HLA (Habitat et Logement Accompagné). Cette instance paritaire a pour mission de développer et promouvoir la formation professionnelle dans notre branche professionnelle. Y siègent aussi la CFDT, la CGT, FO, Sud et Hexopée (que l'Urhaj représente). Cette participation nous permet de resserrer notre lien avec Uniformation, l'Opco de la branche, et financeur principal de nos activités formation. En témoignage de ce partenariat, une partie de notre offre de formation apparaîtra directement au catalogue de formation de la branche HLA dès 2026.

Chiffres-clé

69 sessions de formation

13 sessions à l'Urhaj, 6 en distanciel et 50 hors les murs

627 apprenant-es

9000 heures stagiaires

Analyser et consolider les modèles économiques des Résidences Habitat Jeunes (RHAJ)

Le contexte économique de plus en plus contraint (inflation, incertitude des financements publics, évolution des besoins, effet ciseau...) bouscule les modèles économiques des acteurs Habitat Jeunes et les projets qu'ils portent.

L'Unhaj intervient ainsi en appui des adhérents lorsque ceux-ci font face à des difficultés d'ordre économique ou financier. Cet accompagnement, le plus souvent conduit conjointement avec l'Urhaj, vise à identifier les causes des déséquilibres rencontrés et à définir des scénarios de redressement adaptés à chaque situation.

En parallèle, d'autres travaux ont été menés tout au long de l'année.

UN GROUPE DE TRAVAIL NATIONAL SUR LE(S) MODÈLE(S) ÉCONOMIQUE(S)

Réactivé en 2025, le groupe de travail national, composé d'une quinzaine de participant-es (essentiellement directions et anciennes directions d'associations du réseau), a pour mission d'identifier les leviers à mobiliser ainsi que les pistes à explorer pour sécuriser, diversifier ou consolider le financement des projets Habitats Jeunes.

Ces travaux ont donné lieu à la construction d'un atelier dédié à ces sujets lors du congrès : trois temps de réflexions collectives - au format World Café - pour partager des constats, imaginer des solutions et activer la force du réseau. Les échanges, riches, constituent des pistes structurantes pour l'élaboration d'une future feuille de route.

Par ailleurs, le groupe de travail s'est également attaché à suivre, coordonner, accompagner les



Séminaire à l'Urhaj BFC © DR

travaux menés en région sur ces enjeux, afin que les dynamiques territoriales viennent nourrir la réflexion nationale. Si les méthodologies déployées varient d'une région à l'autre (recours ou non à un prestataire extérieur, démarches entre adhérents, ou démarche élargie avec les partenaires extérieurs tels que la DREAL, les bailleurs, les partenaires financiers), elles partagent un objectif commun : analyser les données économiques des structures afin de se comparer et d'objectiver les situations.

Dans cette perspective, l'Unhaj a répondu à la demande de l'Urhaj BFC en concevant et animant deux journées de séminaire :

- une journée dédiée à l'analyse économique (compte de résultat synthétique moyen, structure du résultat d'exploitation, composition et évolution du chiffre d'affaires, dispersion du taux de subvention...);
- une journée consacrée à l'analyse financière et aux enjeux patrimoniaux (indicateurs bilanciaux, seuils d'alerte, politiques d'investissement, relations bailleurs / gestionnaires).

La méthode retenue reposait sur une mise à plat des modèles économiques, et financiers des adhérents du territoire, à partir d'un outil de collecte de données, pour partager un diagnostic, identifier des ratios clefs et dégager collectivement des perspectives.

OBJECTIVER LA SITUATION ÉCONOMIQUE DES RÉSIDENCES : ÉTAT DES LIEUX À PARTIR D'UN ÉCHANTILLON DE 32 RHAJ

La massification de la remontée des données et l'objectivation des équilibres économiques des RHAJ constituent un enjeu majeur pour le réseau. Dans cette optique, une première analyse a été conduite en 2025 à partir d'un échantillon de 32 RHAJ ayant renseigné Op'haj (Observatoire Permanent Habitat Jeunes) pour les années 2019, 2022 et 2023. Cette note d'analyse offre un cadre de référence pour objectiver certaines tendances économiques, rendre compte d'indicateurs moyens et mettre en évidence - ou en discussion- des ratios de référence.

Les principaux enseignements sont les suivants :

- les RHAJ : des structures polymorphes reposant sur des modèles économiques pluriels;
- un résultat d'exploitation moyen en dégradation sur les deux dernières années;
- un chiffre d'affaires diversifié qui peine à retrouver son niveau d'avant crise sanitaire;
- des redevances facturées aux jeunes représentant en moyenne 45 % des produits d'exploitation en 2023 (53 % après retraitement des données liées à la restauration);
- un équilibre économique fortement dépendant du montant global des financements publics : les subventions représentent 27 % des produits d'exploitation en 2023, avec une forte dispersion;

- une hausse continue des charges d'exploitation (inflation, évolutions de la CCN HLA, coût de l'immobilier...) avec une progression marquée des dépenses d'énergie, des loyers versés aux bailleurs et des charges de personnel;
- en 2023, le loyer versé au propriétaire bailleur représente près de 36 % des redevances perçues (moyenne);
- en 2023, plus d'un tiers des résidences affichent un déficit.

UNE REFONTE DE L'OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE OP'HAJ

Pour approfondir nos analyses et renforcer notre plaidoyer auprès des partenaires publics, la refonte de notre observatoire économique apparaît aujourd'hui indispensable. En effet, la collecte des données s'est progressivement réduite ces dernières années, notamment en raison d'un système de saisie trop complexe pour les adhérents.

La simplification de l'outil de saisie devrait permettre de massifier la remontée des comptes de résultat par résidence. Cet objectif est désormais acté : une nouvelle architecture de collecte sera testée en 2026, et son déploiement opérationnel devrait s'effectuer sur 2026-2027.

Cette refonte s'accompagnera d'un outillage dédié (notices d'utilisation, temps d'animation en région) afin de faciliter son appropriation par l'ensemble du réseau.



Séminaire à l'Urhaj BFC © DR

Chiffres-clé :

- 7** démarches régionales sur les modèles économiques
- 3** réunions du groupe de travail national sur les modèles économiques
- 3** adhérents en difficulté accompagnés

Outiller les adhérents maîtrise d'ouvrage d'insertion (MOI)

La MOI est un outil mobilisé par certains adhérents du réseau pour des opérations d'acquisition, de construction ou de réhabilitation de résidences Habitat Jeunes afin de répondre à des besoins spécifiques.

On estime qu'une centaine d'associations est propriétaires de tout ou partie de son parc de logement et est potentiellement concerné par l'agrément « MOI ». Sur cette centaine d'adhérents en situation de détention patrimoniale, 28 associations sont effectivement agréées MOI et sont spécifiquement accompagnées par l'Unhaj.

ACCOMPAGNER LES 28 ADHÉRENTS AGRÉÉS MOI

Pendant de nombreuses années, l'Unhaj accompagnait une vingtaine d'adhérents disposant de l'agrément. La période récente est marquée par une dynamique d'obtentions d'agréments MOI pour des projets définis, répondant à des besoins territoriaux identifiés (10 nouveaux agréments MOI depuis 2022).

Cela nous a conduit à organiser une « communauté MOI » autour d'un « groupe de travail national MOI » se réunissant régulièrement. L'un des objectifs est de renforcer l'adhésion des associations MOI au processus d'autocontrôle. L'Unhaj est en effet mandatée par la CGLLS pour effectuer une revue économique, financière et patrimoniale des

adhérents MOI et d'en rendre compte aux partenaires. Le bilan de cette campagne d'autocontrôle et de la réunion de prévention est l'un des points structurant de l'ordre du jour de ces réunions.

Pour renforcer cette communauté MOI, des temps dédiés aux retours de partage d'expérience seront organisés en 2026 sur des thèmes essentiels tels que les outils de gestion patrimoniale, les opérations de réhabilitation, le suivi des consommations et démarches de sobriété énergétique.

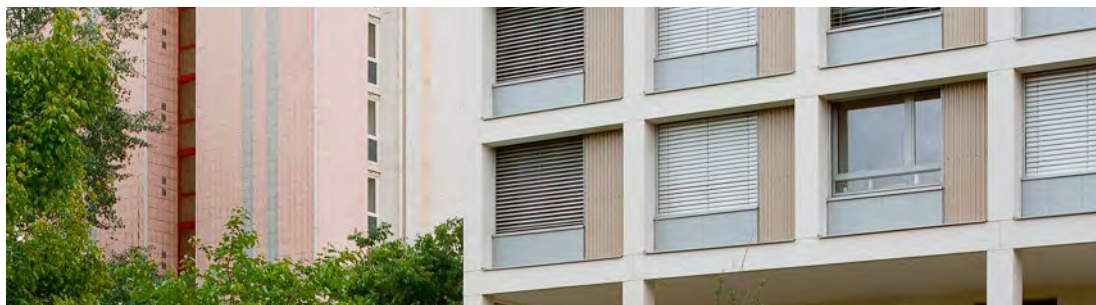
FAIRE CONNAITRE LE FSI POUR SOUTENIR LES PROJETS DES ADHÉRENTS MOI

Le Fonds de soutien à l'innovation (FSI) permet aux adhérents MOI d'être financièrement soutenus dans leur démarche d'innovation et de modernisation. Une large diversité de projets sont éligibles, allant du développement de tiers lieux à l'amélioration des outils de gestion patrimoniale, en passant par la mise en place de projets en lien avec la transition écologique ! Les formalités sont allégées et le taux de subventionnement varie de 40 à 60 %. Les temps dédiés à ce dispositif en réunion du groupe de travail, les informations et l'outillage sont autant d'actions nécessaires pour accompagner les adhérents dans l'obtention de ces financements.

Chiffres-clé :

1 GT national MOI

28 adhérents agréés MOI



Poitou Habitat Jeunes © Antoine Seguin

LA CARTE DES 28 ADHÉRENTS MOI



ANLAJT



Edit de Nantes Habitat Jeunes



L'Escale



Le Levain



Le Consulat

Les points rouges indiquent les adhérents MOI



Estivade d'Aspe Pyrénées



Aljepa

Communiquer l'union

2025 a été une année de passage. Entre deux chargées de communication d'abord, en février 2025, et également entre deux motions en fin d'année. Cette transition n'est pas une rupture mais un glissement entre un avant et un après cohérent pour le réseau et linéaire pour l'externe dont l'aboutissement a été le congrès.

- 70 / + 70 ANS - 5 / + 5 ANS = 2025 !

L'activité de communication a été marquée cette année par une phase de transition, articulée autour du congrès des 70 ans de l'Unhaj et de l'arrivée d'une nouvelle chargée de communication, Émilie Pourquery. L'année a été jalonnée de temps de préparation de ce Congrès événement et de réflexion tant sur le fond que la forme. Sur le fond, il y eut le « train de la motion » au cours duquel Evanne Jeanne-Rose, futur président de l'Unhaj et Marianne Auffret, directrice générale depuis le congrès précédent à Rouen en 2021 ont sillonné les régions pour engager l'élaboration de la motion d'orientation avec les Urhaj et les adhérents. Sur la forme, il y eut l'organisation et le soutien à la participation active du réseau aux activités et festivités de novembre.

REPARTIR POUR UN TOUR, RENOUVELER LES PRATIQUES

En parallèle, une réflexion a été engagée sur les perspectives d'évolution de la communication. La production de supports et outils s'est poursuivie (rapport d'activité, flyers, affiches, études...), avec une attention portée à leur lisibilité et à leur disponibilité pour le réseau. Le parti pris graphique autour du dessin, développé ces dernières années, a continué d'imprégner les réalisations, contribuant à une identité visuelle accessible et vivante.

L'objectif qui se dessine est celui d'une « marque blanche » : proposer des supports ergonomiques, adaptables et facilement appropriables par les adhérents et les Urhaj. Cette orientation, encore en



Bibliothèque du congrès © Maelys Bourrat

construction, vise à renforcer le caractère partagé et opérationnel de la communication, au service de l'ensemble du réseau et de ses actions.

FAIRE ÉVÉNEMENT ENSEMBLE

Le congrès anniversaire des 70 ans de l'Unhaj, organisé au Palais des Congrès de Lille, a constitué un temps fort à la fois symbolique et tourné vers l'avenir. La scénographie a marqué les esprits, notamment en intégrant sur scène le mobilier d'un appartement fabriqué par un chantier d'insertion du réseau.

La place des jeunes y a été pleinement affirmée. Intervenant-es, participant-es, témoins de leurs parcours, ils ont porté une parole directe et essentielle. Sur scène, leurs chorégraphies et chants ont apporté une énergie collective et sensible, incarnant pleinement leur implication.

Une exposition d'objets du quotidien et du patrimoine des FJT a permis de relier mémoire et pratiques actuelles. En complément, une exposition photographique consacrée aux jeunes rurales et des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) a offert un regard ancré dans la diversité des réalités vécues.

Les films d'archives, diffusés tout au long de l'événement, ont retracé 70 ans d'engagement et d'adaptation. Ce retour a nourri un bilan partagé : celui d'un réseau solide, fidèle à ses fondamentaux et capable d'évoluer face aux transformations sociales.

Au-delà de la célébration, le congrès a ouvert des perspectives claires : renforcer la participation des jeunes, adapter les pratiques aux parcours contemporains, développer les coopérations territoriales et accélérer les transitions écologiques et sociales. Autant de chantiers pour construire la suite du projet habitat jeunes.

Chiffres-clé de la communication en 2025 :

2635 destinataires de l'Inmail

43 Inmails envoyés

3 mag' imprimés en 190 exemplaires

625 participant-es inscrit-es au congrès

5249 abonné-es sur LinkedIn ont pu lire 217 posts

12 communiqués de presse diffusés auprès des médias



Le congrès, un temps fort de cohésion interne,

aussi bien pour l'équipe nationale que pour le réseau Habitat Jeunes© DR



FOCUS : Aides directes au réseau

Avec le soutien de nos financeurs et partenaires publics ou privés, nous pouvons venir en soutien auprès des associations et des jeunes. L'union assure alors la gestion, le reporting et l'évaluation des fonds attribués ainsi que les relations publiques qui permettent le cas échéant de prolonger ces fonds, soit plus d'1,6 million d'euros depuis 2020 en fonds gérés.

LE FONDS COUP DE POUCE

Expérimentation créée en 2019 dans le cadre de la stratégie de l'État de lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes, le Fonds Coup de Pouce, dont la gestion a été confiée à l'Unhaj, a permis d'agir concrètement et précisément sur les freins à l'accueil et au maintien des jeunes vulnérables dans un logement autonome et accompagné, tels que les résidences Habitat Jeunes.

L'évaluation de l'impact du fonds réalisée en 2021 avait montré que le fonds permettait de répondre aux besoins primaires des jeunes les plus vulnérables – se nourrir, se déplacer etc. – et d'envisager un peu plus sereinement leur parcours d'insertion grâce à l'accompagnement socioéducatif proposé en FJT.

Au fil des années, le Fonds a été de plus en plus sollicité : finalement, ce sont 140 associations qui l'ont utilisé entre 2019 et 2025, et il a permis à près de 3 000 jeunes en situation de vulnérabilité de se maintenir ou d'accéder à un logement.

Fort de ce bilan, il a été reconduit annuellement jusqu'en 2024 par la Dihal. L'Unhaj a chaque année plaidé pour son renouvellement, mais en 2025, la Dihal ne l'a pas reconduit. L'Unhaj s'était tournée vers d'autres financeurs potentiels pour sa pérennisation : la Cnaf, ou encore Action Logement, mais sans succès à ce jour.

2 696 jeunes aidé-es par le Fonds Coup de Pouce depuis fin 2019



Kit d'installation distribué par Noël-Paindavoine © DR

Le Fonds s'est donc arrêté au printemps 2025, mais l'Unhaj poursuit son plaidoyer en faveur d'un soutien aux parcours des jeunes.

BOURSE « I LOGE YOU »

La Fondation I Loge You a renouvelé en 2025 son soutien à l'emménagement des jeunes étudiant-es / apprenti-es par le biais de la Bourse I Loge You, co-conçue et gérée par l'Unhaj depuis 2024.

Le principe : attribuer une « bourse » de 450 € maximum à un-e jeune ou à une résidence, pour acquérir du mobilier et de l'équipement de première nécessité à l'entrée dans leur logement.

Les 20 bourses ont été attribuées en 2025 à 15 associations, et ont permis d'acquérir des équipements collectifs indispensables : des frigos partagés, des lave-linges, de l'équipement pour l'épicerie solidaire, du mobilier pour des logements en diffus... 5 bourses, reçues par l'association Noël Paindavoine, ont également servi à fournir des « kits d'installation » aux jeunes, composés d'un nécessaire de literie, de vaisselle et de produits d'entretien.

Au vu du succès, la Bourse I Loge You sera reconduite en 2026, avec une évolution des modalités.

40 bourses I Loge You distribuées depuis 2024

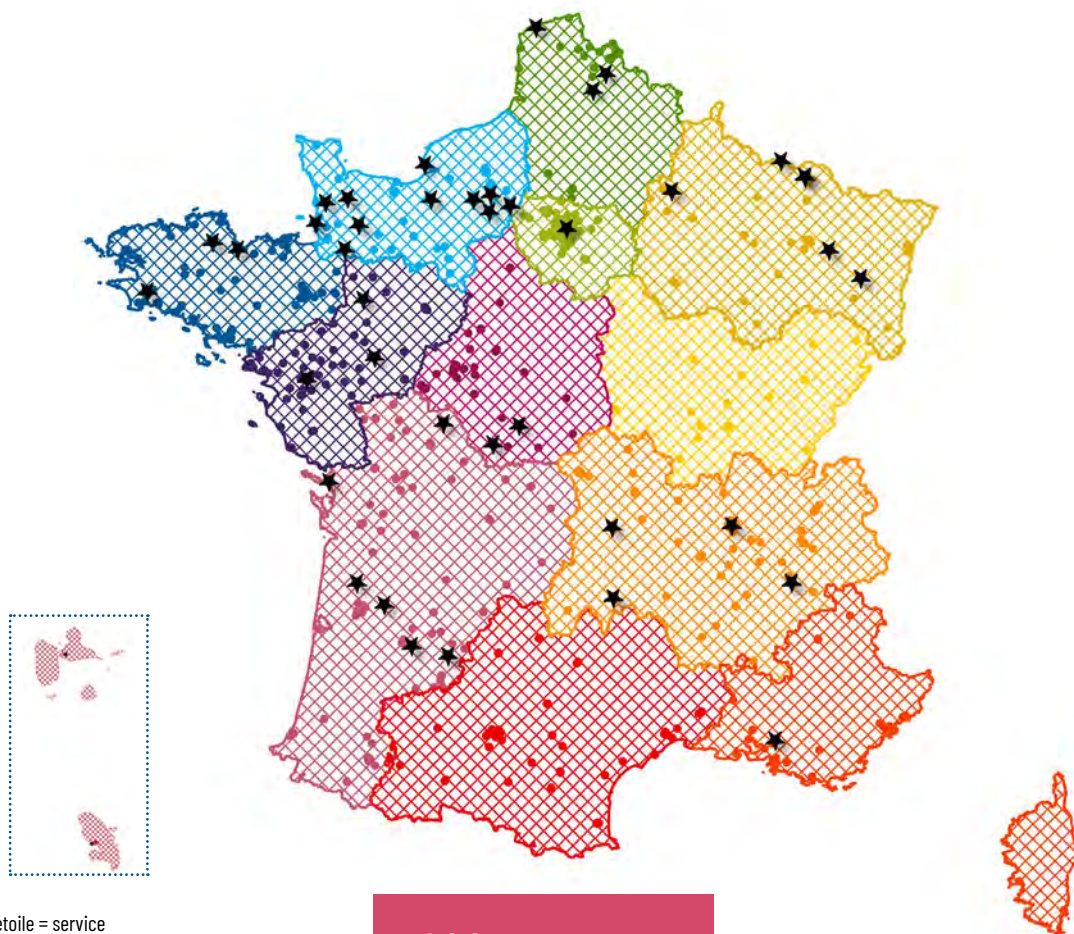


ANNEXES

Congrès 2025 à Lille © Maelys Bourrat

P. 38	Cartographie et chiffres clés du réseau
P. 39	Chiffres de l'Unhaj
P. 40-41	Écosystème d'Habitat Jeunes
P. 42-43	Équipe nationale
P. 44-45	Vie de l'union
P. 46-47	Instances

Cartographie et chiffres clés du réseau



étoile = service
point de couleur = site d'implantation
(résidences principales, rattachées et diffus)

40 000
logements

200 000
jeunes accueilli-es

88 000
jeunes logé-es

280
adhérents

850 sites
d'implantation
résidences principales
et rattachées, diffus

42 services
Cllaj, service habitat,
boutique logement...

4 800
bénévoles

13
unions régionales

64
salarié-es

Chiffres de l'Unhaj

L'Unhaj, c'est une équipe de 19 professionnel·les engagé·es au service de 13 unions nationales et de près de 300 adhérents. Tout au long de l'année, elle anime la vie de l'union en organisant des temps forts tels que le congrès, les rencontres statutaires et les réunions d'instances. Elle se mobilise également sur le terrain, accompagne les structures, et conçoit des outils adaptés aux métiers et aux enjeux des secteurs couverts par le réseau.

Du temps pour les adhérents

4 000
jours travaillés

15
webinaires pour 652
participant·es, dont 10
webinaires Sihaj

+ de 34 000
mails envoyés

136 000 km
environ parcourus à la
rencontre des adhérents



Les rencontres des instances



6
réunions du bureau (hors
bureau exceptionnel)

2
conférences permanentes

4
réunions du CA

4
réunions de CVU (Commission
de vie de l'Union)

Des outils pour le réseau

1 800
fiches contacts dans l'annuaire
du réseau Parthaj

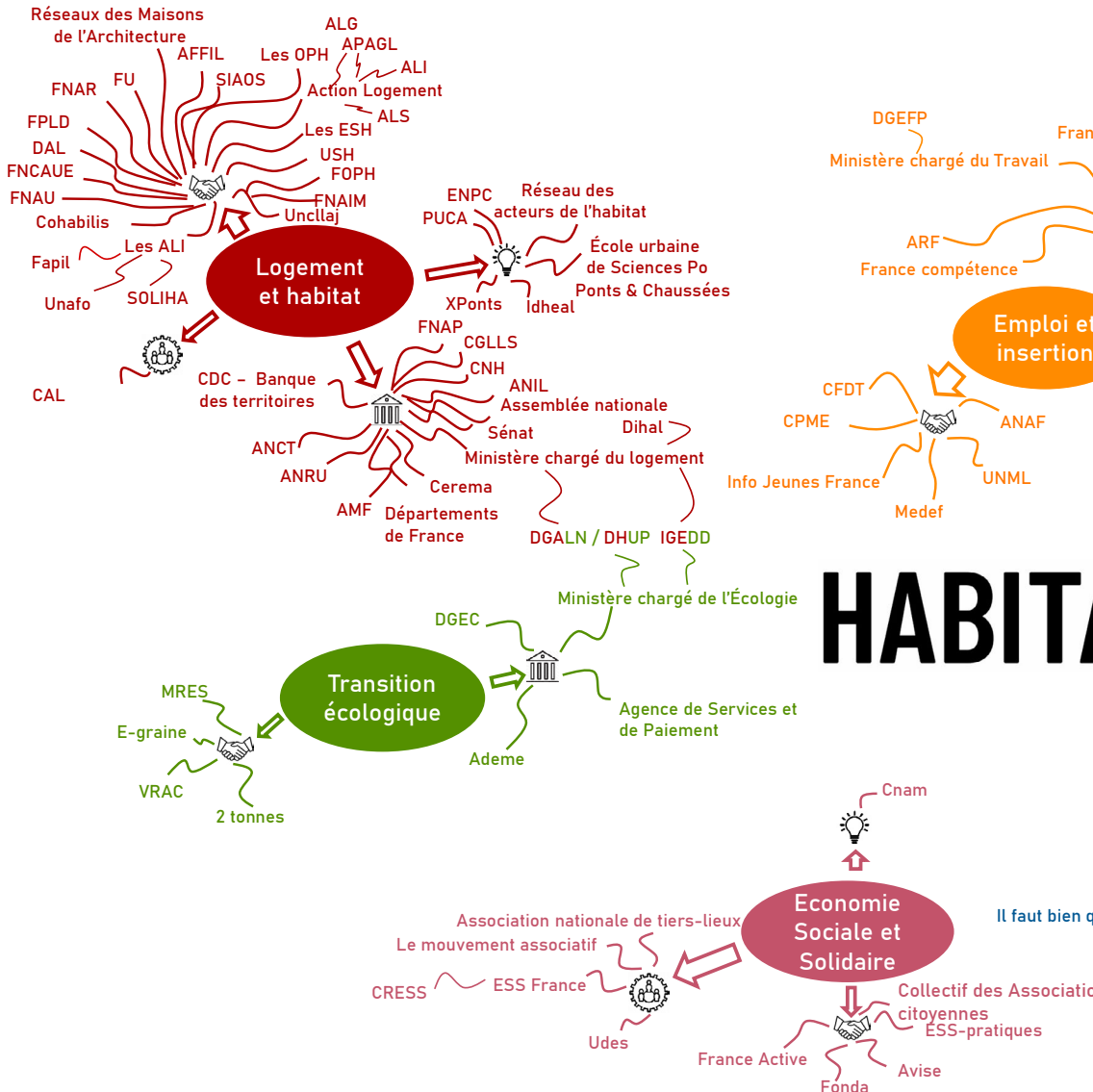
58 695
nouvelles demandes de
logement enregistrées dans
Sihaj

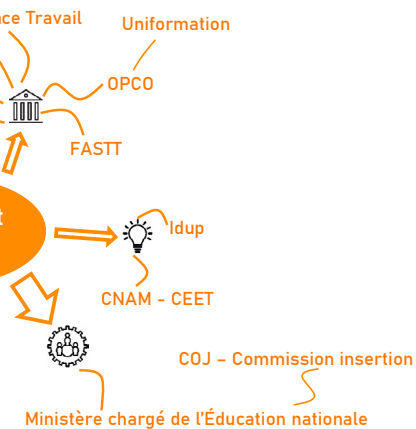
+ de 41 900
pages vues par + de 11 900
visiteurs sur l'intranet
Réseauhaj







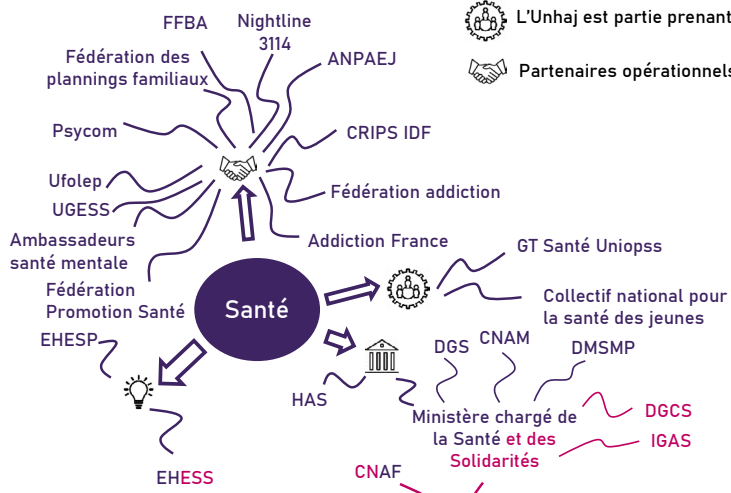
Écosystème d'Habitat Jeunes

Mouvement national d'éducation populaire, Habitat Jeunes contribue depuis son origine au débat public et à la définition des politiques publiques sur toutes les questions liées à la jeunesse, en lien avec les partenaires et les coordinations associatives. Pour agir efficacement, en plus de ses financeurs avec lesquels elle signe des conventions, elle construit des partenariats avec des acteurs du logement, de l'insertion, des structures issus du mouvement de l'économie sociale et solidaire. Elle coopère avec des syndicats et mouvements de jeunesse et adhère à des collectifs.

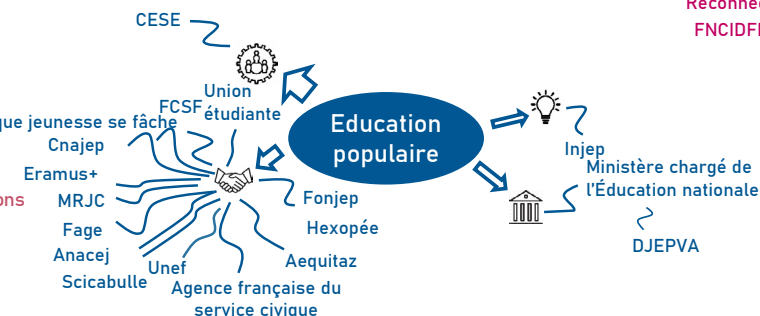
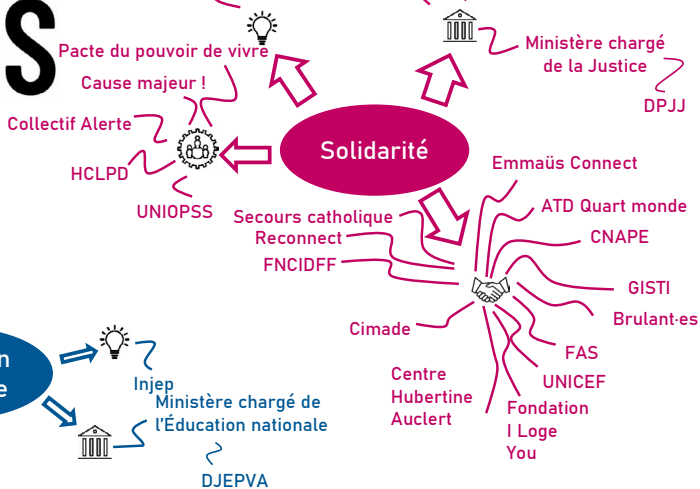




-  Partenaires recherches
-  Partenaires institutionnels
-  L'Unhaj est partie prenante
-  Partenaires opérationnels



AT JEUNES




Équipe nationale



Émilie BRIANCOURT
Assistante de direction

#Infos évènements et manifestations
#Calendrier et suivi des instances
#Appui Coup de pouce



Marianne AUFFRET
Directrice générale


#Relations partenaires
#Liens réseaux #Adhérents #Urhaj
#Politiques publiques

Nouveau



Violaine PINEL
Déléguée à l'action socio-éducative

#Santé #Accompagnement-accès aux droits
#Publics vulnérables #Culture-loisir #Cnaf



Emilie POURQUERY
Chargée de communication

#Habitat Jeunes le mag' #Site internet
#Intranet #Centre de ressources #Newsletter
#Evènements #Réseaux sociaux

Nouveau



Clément LAMOTTE
Alternant santé

#Alimentation #Santé mentale et addiction
#Activité physique et sportive



Coralie RASOAHINGO
Déléguée à l'éducation populaire et aux pratiques écologiques


#RSO #Service civique #Engagement des jeunes
#Pratiques écologiques #JEP
#Égalité de genre VSS #Evaluation ESSMS

Nouveau



Thomas GESMOND
Délégué à l'habitat

#Action Logement #Dihal #SIAO
#Ressources #Soutien aux adhérents
#CNH #Plaidoyer



Sabine ROBION
Chargée d'analyses économiques, financières et sociales


#Accompagnement associations en difficulté
#Statistiques Op'Haj #CGLLS
#MOI #Outil de veille économique

Nouveau




Paul FOYART
Délégué à l'habitat


#Patrimoine #Diversification #Territoires
#Transition du bâti #CGLLS #ANCT
#Plaidoyer #Soutien aux adhérents



Léa LUQUET
Chargée d'études statistiques

#Statistiques #Analyse des données

	Benoît DURAND Directeur général adjoint
#Pilotage fonctions support #Coordination #Travaux #Instances #Plateformes numériques #Etudes Statistiques et observatoires	


	Lionel GENEST Directeur administratif et financier
#Budget #RH #Pilotage économique et financier #Moyens généraux	


	Valérie MICHAUD Déléguée à la protection des données et à la vie de l'Union
#DPO #CVU #Manifestations nationales #Part'haj #Nouveaux adhérents #Archives - patrimoine	

	Jérémy COLLADON Comptable
#Facturation et encaissement #Comptabilité #Paie #Facturation Formation	

	Simon DUCAMP Délégué à la formation
#Développement de l'offre #Commission formation	

	Laurent ESCLARMONDE Délégué Sihaj
#Comité de pilotage #Suivi budgétaire #Suivi prestataires #Assistance #Coordination équipe Sihaj #Formations - migrations #Evolutions SI	

	Bernard PRIEUR Chargé de développement Sihaj
#Veille juridique facturation #Assistance #Formations - migration #Tour de France Sihaj #Evolutions SI	

	Jeanne BOUREL Chargée de développement Sihaj
#Assistance #Formations - migrations #Evolutions SI	

	Sarah PEDONI Chargée de développement Sihaj
#Supports et tutoriels #Assistance #Formations - migrations #Tour de France Sihaj #Evolutions SI	

Vie de l'union

Des adhésions...

Bienvenue aux nouveaux adhérents qui ont rejoint le réseau en 2025.

RÉGION AUVERGNE RHÔNE-ALPES

Association le Consulat - Le Puy-en-Velay :

- Le Consulat - Le Puy-en-Velay

RÉGION ILE-DE-FRANCE

ALJT - Paris : adhésions pour 50 FJT

ALJEVO - Taverny :

- ALJEVO RJA Stéphane Hessel - Taverny
- ALJEVO Résidence Georges Martin - Pointoise
- ALJEVO FJT de Beaumont-sur-Oise

ESPACIL Habitat :

- FJT Jean d'Ormesson - Vaujours
- FJT Beccaria - Paris

RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

Fédération Compagnonnique Régionale Anglet/Lons :

- FJT Les Compagnons - Anglet

Fédération Compagnonnique Régionale :

- FJT des Compagnons du Tour de France - Bordeaux

PAYS DE LA LOIRE

Association Enosia :

- HAJL Résidence F. Peslier - Laval
- HAJL Résidence Pierre de Coubertin - Laval
- HAJL Résidence Nicole Pau - Laval

7

nouvelles adhésions en 2025

Et des visites aux 4 coins de la France !



Visite d'Aljevo le 11 juillet 2025

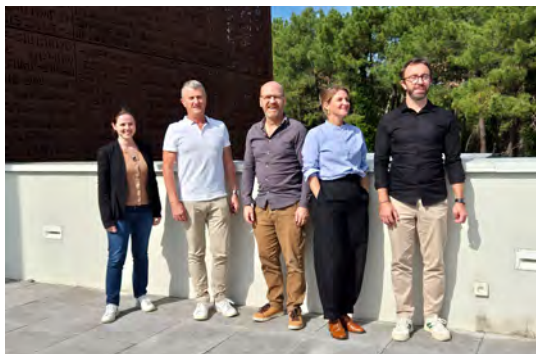
Nouvel adhérent depuis février 2025, l'association regroupe trois résidences Habitat Jeunes situées à Pointoise Louvrais, Taverny et Beaumont-sur-Oise. Durant notre visite, nous avons pu notamment observer les ruches et le toit végétalisé, évoquer le potager à venir et un projet de rénovation.



Visite de la résidence Les loges le 27 mars 2025

Résider, habiter, vivre, rencontrer, partager, manger, dormir, travailler... Toutes ces actions laissent des traces. D'où la réalisation d'un projet en trois étapes :

- une exposition de photographies « TRACE(S) »
- la réalisation d'une fresque
- la création et impression d'une fresque réalisée à partir des logos de la RHJ Les Loges et celui des PEP CBFC.



Visite du FCR Anglet le 1^{er} octobre 2025

Au programme de cette visite des compagnons du Tour de France, quelques chefs-d'œuvre de compagnons des métiers du bâtiment, des compagnons de route régionaux et nationaux de l'Habitat Jeunes, un restaurant au bord de la forêt de Chiberta, une brioche faite par les pâtisseries du CFA d'Anglet, de l'écriture sumérienne, un ciel basque de début octobre et des projets communs.



Visite de Coallia à Nevers et à Semur-en-Auxois les 27 et 28 mars 2025

L'association Coallia Bourgogne-Franche-Comté est composée de 80 places dont 50 FJT et 6 ALT réhabilitées en 2016 et situées en centre-ville de Nevers.

Son projet le « Café numérique et solidaire » favorise l'accès aux droits, l'autonomie et à la vie collective. L'équipe a souhaité adhérer au mouvement Habitat Jeunes en janvier 2024 pour partager, échanger, réfléchir avec des structures « paires » afin d'entretenir et d'améliorer la qualité de nos actions auprès des jeunes. Dans une volonté d'ouverture, cela leur semblait important de rejoindre un réseau « expert » du public accueilli, de ses modes d'habitat et qui défend les intérêts des jeunes adultes.



Visite du FCR de Bordeaux le 2 juillet 2025

Le FJT Des Compagnons du Tour de France Bordeaux est situé dans le centre-ville de Bordeaux mais un tout nouveau FJT est en train de voir le jour à côté de leur CFA à Floirac.

Ce nouveau foyer vise à améliorer l'accueil et l'intégration des jeunes itinérant-es du Tour de France dans leur parcours de formation, tout en répondant aux besoins croissants en hébergement pour des jeunes à revenus modestes : stagiaires, jeunes en formation dans d'autres structures, en réinsertion économique.

Le futur FJT aura une capacité de 88 lits et comportera ainsi 64 logements répartis entre trois bâtiments, dont deux destinés aux jeunes travailleur-euses et un destiné aux itinérant-es et apprenant-es en formation. La conception architecturale a été réalisée par le cabinet BUPA Architectures.



Visite de Coallia à Nevers et à Semur-en-Auxois les 19 juin 2025

La résidence sociale Coluche, située également à Semur-en-Auxois (21), a pour vocation d'accueillir un public mixte ayant des difficultés d'accès à un logement de droit commun pour des raisons sociales et économiques.

Nous y avons repéré, en plus de l'incontournable babyfoot, des affiches créées par les résident-es.

Instances

En 2025, s'est tenue l'Assemblée générale Congrès. C'est l'organe délibératif le plus solennel qui réunit, tous les 4 ans, l'ensemble des membres de l'union.

L'Assemblée générale Congrès est chargée notamment de ratifier ou d'élire les différentes instances nationales :

- le Conseil d'administration (validation de la liste des représentants régionaux des membres adhérents personnes morales)
- les représentants des membres adhérents personnes physiques
- la liste des membres de la Commission Vie de l'Union
- la liste des membres de la Commission de Conciliation
- les membres de la Commission de Contrôle



LES MEMBRES DU BUREAU

Au titre des personnes morales :

- Evanne JEANNE-ROSE - président
- Pascale LEYRAT - secrétaire générale
- Sylvie LAFAY - trésorière
- Marie-Céline CAZAUBA
- Giovanni FRATTINI
- Basile GROEBER
- Pierre LANDRAIN
- Colette MACHEFERT
- Alain MATHIEU
- Daniel MOSMANT
- Michel ROQUES

LA COMMISSION DE CONTRÔLE

AUVERGNE - RHONE ALPES

- Henriette POUYADE

GRAND-EST

- Titulaire : Matthieu DE LAVERNY
- Suppléante : Danièle DEDRICH

NORMANDIE

- Léonard NZITUNGA

LA COMMISSION DE CONCILIATION

BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

- Titulaire : Jacques MOUGIN

BRETAGNE

- Titulaire : Jacques MAROLE
- Suppléant : Michel LALANNE

CENTRE VAL-DE-LOIRE

- Titulaire : Jean-Charles SCHMITT

GRAND-EST

- Titulaire : Jacques ADNOT

ÎLE-DE-FRANCE

- Titulaire : Jacques DEBOUVERIE

NORMANDIE

- Titulaire : Thomas PONCHEAUX
- Suppléante : Mélanie COSSÉ

PAYS DE LA LOIRE

- Titulaire : Cécile VALLA
- Suppléante : Sandrine MEIGNEN

LA COMMISSION VIE DE L'UNION

AUVERGNE - RHONE ALPES

- Titulaire : Nadine ASUNCION

BOURGOGNE - FRANCHE COMTE

- Titulaire : Jacques MOUGIN
- Suppléant : Emmanuel GUICHARD

BRETAGNE

- Titulaire : Jacques MAROLE
- Suppléant : Michel LALANNE

CENTRE VAL-DE-LOIRE

- Titulaire : Jean-Charles SCHMITT
- Suppléante : Cécile GONCALVES

GRAND-EST

- Titulaire : Jacques ADNOT
- Suppléante : Sandra MARCINEK

HAUTS DE FRANCE

- Titulaire : Monfort NGADA
- Suppléant : Gaëtan WILQUIN

ÎLE-DE-FRANCE

- Titulaire : Jacques DEBOUVERIE

NORMANDIE

- Titulaire : Thomas PONCHEAUX
- Suppléante : Mélanie COSSÉ

NOUVELLE AQUITAINE

- Titulaire : Sarah JEANNES
- Suppléante : Élodie MADER

PAYS DE LA LOIRE

- Titulaire : Cécile VALLA
- Suppléante : Sandrine MEIGNEN

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

- Titulaire : Bénédicte FEROTIN
- Suppléant : Éric OBJOIS



Les membres du CA durant le Congrès de Lille ©DR

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les Présidents d'honneur :

- Marinette GOUREAUX
- † Jean-Marie DESPINETTE

Les représentants des membres adhérents personnes morales :

ANTILLES - GUYANE

- Titulaires : Thierry ALEXANDRINE - Annie-Claude ELISABETH
- Suppléants : Alain THÉODORE - Franck PIAULT

AUVERGNE - RHONE-ALPES

- Titulaires : Florence FESTAS - Richard GROSJEAN
- Suppléants : Clément ROUET - Nadège DURAND

BOURGOGNE - FRANCHE COMTE

- Titulaires : Claude KOESLER - Sylvie LAFAY
- Suppléants : Jérôme DUBUIS- Anne LALY DEFRANCE

BRETAGNE

- Titulaires : Renaud BONAMI - Marie-Claude JUHEL
- Suppléants : Bertrand LECORNU - Elisabeth

PUILLANDRE

CENTRE VAL-DE-LOIRE

- Titulaires : Benoît MORIN - Sylvie RIVAUD
- Suppléants : Sébastien LEBLANC - Malika BENZIANE

GRAND-EST

- Titulaires : Alain MATHIEU - Céline LACOTE
- Suppléants : Jérôme PREVOT - Virginie QUIN !

HAUTS-DE-FRANCE

- Titulaires : Giovanni FRATTINI - Pascale STOVEN
- Suppléant : Grégory GODARD

ÎLE-DE-FRANCE

- Titulaires : Jérôme CACCIAGUERRA - Lise CORTES
- Suppléants : Nicolas GAVRILENKO - Valérie RONDIN

NORMANDIE

- Titulaire : Dominique SAINT - Manon BISBOS
- Suppléants : Ismaëlle LEGROS - Gilles ROYER

NOUVELLE AQUITAINE

- Titulaires : Colette MACHEFERT - Daniel VICENTE
- Suppléants : Remy TALEUX - Christine GORRY-BARDOT

OCCITANIE

- Titulaires : Michel ROQUES - Dominique SIMON
- Suppléants : Dalida BENDADDA- Hervé MASSE

PAYS DE LA LOIRE

- Titulaires : Pierre LANDRAIN - Nora RENAUDIN
- Suppléants : Evelyne BONNET - Olivier RENAUD

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR et CORSE

- Titulaires : Pascale LEYRAT - Daniel MOSMANT
- Suppléants : Corinne PEREZ - Sébastien GIAMBERTONE

Les représentants des membres adhérents personnes physiques :

Collège des plus de 30 ans

- Evanne JEANNE-ROSE
- Marie-Céline CAZAUBA

Collège des 16-30 ans

Groupe des bénéficiaires des services :

- Hugo BORDES
- Anthony CARLIER
- Sofiane DAHMANI
- Freddy FOTSO
- Basile GROEBER
- William KAYO
- Dimitri KOUOKAM

Les membres associés - Caisse Nationale d'Allocations Familiales (Cnaf) :

- Olivier FROGER
- Jean-Philippe FAGES



Soirée anniversaire durant le Congrès 2025 à Lille © Maëys Bourrat

